



PLAFOND D'INDEMNISATION DES ÉPARGNANTS

REVISION À LA HAUSSE

Page 3

MANŒUVRES MILITAIRES À ORAN

**L'ANP TESTE
L'INTER
OPÉRABILITÉ**

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 3384 | Lundi 7 mai 2018 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

TAMANRASSET

**4 DOUANIERS
TUÉS DANS
UN ACCIDENT**

Page 24

TROP D'IMPÔT TUE L'IMPÔT

LES ALGÉRIENS PAIENT-ILS TROP DE TAXES ?

Page 3



TERRORISTES CAPTURÉS À JIJEL

**LE MDN
PUBLIE DES
PHOTOS**

Page 4



POUR UNE PLACE DE STATIONNEMENT

**UN HOMME
TUÉ À
CHÉRAGA**

Page 24



3
kg de kif traité saisis à Tebessa par la brigade antistupéfiants.

20
mille candidats inscrits aux examens de fin d'année à Aïn-Témouchent.

500
logements LPA supplémentaires inscrits pour la wilaya de Tlemcen.

25 ambassades représentées à la 3^e édition de Diploports

Les représentants de 25 ambassades ont pris part à la 3^e édition du tournoi diplomatique de football et des sports "Diploports", organisée samedi par l'ambassade de Hongrie au complexe sportif de la Protection civile à Bab-Ezzouar. Cet événement, qui se veut être un rapprochement entre les membres du corps diplomatique accrédités à Alger, a vu le déroulement d'un tournoi de football regroupant 12 équipes mixtes composées de 9 joueurs chacune, ainsi que des compétitions de tennis de table, de basket-ball et d'athlétisme. L'ambassadeur de Hongrie en Algérie, Helga Katalin Pritz, a indiqué à l'APS que "cet événement constitue une occasion pour regrouper les membres du corps diplomatique et leurs familles en dehors du cadre de travail", soulignant que "la pratique sportive est l'une des priorités du gouvernement hongrois". De son côté, l'organisateur de l'évènement, Mourad Bounouf, a expliqué que cette manifestation propose aux membres du corps diplomatique une journée d'exercice sportif,



de détente et de convivialité, tout comme elle contribue à la promotion de l'esprit sportif dans la diplomatie. La compétition a été rehaussée par la présence de plusieurs personnalités sportives, diplomatiques et politiques.

Blida veut faire renaître le vieux quartier "Douirette"



Le vieux quartier "Douirette" au centre-ville de Blida a fait l'objet d'une étude réalisée par les autorités publiques en vue de la restauration de ce site historique remontant au 16^e siècle avec l'objectif de restituer à ce lieu patrimonial son

cachet originel et le faire bénéficier d'une protection légale. L'étude en question s'est avérée indispensable et urgente vu l'état de dégradation avancé extrême dans lequel se trouvent actuellement les vieilles bâtisses et ruelles de Hai "Douirette", plus communément appelé "Hai Ouled Soltane". Leurs murs se sont effrités et leurs fondations fragilisées, et les multiples modifications apportées par les habitants, au fil des années, ont eu raison de leur cachet originel. Face à cette situation, de multiples appels ont été lancés par des spécialistes du patrimoine pour la préservation du site, considéré comme le réceptacle d'un pan important de la mémoire de la ville des Roses, dont la prise en charge par les autorités publiques a donné lieu à l'annonce de cette étude pour sa préservation et protection. Une étude pour la restauration de Hai Douirette a été réalisée par la section locale de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels, parallèlement à l'élaboration d'un plan pour la préservation du site et de tout son périmètre.

29 intellectuels et artistes décorés de l'Ordre du mérite national

Vingt-neuf hommes de lettre, intellectuels et artistes ont été décorés, dont plusieurs à titre posthume, mercredi à l'opéra d'Alger Boualem-Bessaih, de l'ordre du mérite national. La liste des personnalités distinguées, annoncée par le secrétaire général du Conseil de l'Ordre de mérite à la présidence de la République, Mohamed Saleh Akka, compte 29 personnalités, vivantes ou décédées dont 3 étrangères connues pour leurs positions soutenant la Révolution algérienne. Des médailles de l'ordre de mérite au rang - Athir - ont été décernées à Lamine Bechichi, au Dr Saïd Chibane, au Dr Zouheir Ihaddaden (1929- 2018) et au Dr Moulay Belhamissi (1930-2009). Les médailles - Al Jadir - ont été décernées au docteur et sociologue Djillali Liabès (1948-1993), les poètes Bakhti Benaouda (1961-1995), Salah Kherfi (1932-1998), ainsi que la poétesse et journaliste Zahra Rabhi, dite Safia Kettou, à l'intellectuel et journaliste Tahar Benaïcha (1925-2016). Les acteurs, chanteurs et compositeurs distingués sont Taha El Amri, la défunte Nora, le chanteur Ouerad Boumediene, l'acteur Hacem Ben Zerari, le musicien Mustapha Skandrani, le



cinéaste Boudjemâa Kareche, le plasticien et ancien directeur de la cinémathèque, le défunt Salah Hayoun et la plasticienne, Souhila Belbahar. Les 3 personnalités étrangères sont El Habib Lemsi (Tunisie 1930-2017), le poète et critique égyptien Dr Ahmed Ben Maati Hidjazi et le réalisateur français René Vautier (1928- 2015).

Avec 800 euros d'argent de poche par mois, une ado s'estime... pauvre

Nicolette âgée de 15 ans a toujours vécu dans le quartier chic de Beverly Hills à Los Angeles. Elle a un chauffeur particulier, un coach sportif, une domestique et des cartes de crédit illimitées. Un matin, sa mère a décidé de réduire cette vie somptueuse à 800 euros. Une décision très mal vécue par la jeune fille. Elle s'est alors confiée à l'animateur et psychologue Phil McGraw dans le "talk-show", Dr. Phil. "...J'ai besoin d'au moins 2.000 euros par mois, mais seulement pour couvrir mes frais de base", a-t-elle déclaré. La jeune fille dépensait annuellement environ 100.000 euros. D'ailleurs, elle exige une Mercedes-Benz Classe G pour ses 16 ans. Mais quand l'animateur lui a conseillé de travailler, l'adolescente a complètement fondu en larmes.

Contrôlé à 164 km/h sur l'autoroute, le quinquagénaire n'a jamais passé son... permis

Les gendarmes de l'Escadron départemental de sécurité routière du Lot ont contrôlé un automobiliste qui roulait à 164 km/h sur l'autoroute A20, au niveau de la commune nouvelle de Cœur de Causse. Un excès de vitesse dans le sens Paris - Toulouse, sur un axe limité à 130 km/h, rien que du tristement banal... la suite de l'histoire l'est moins. Car forcément, les militaires ont demandé au conducteur, un dirigeant de société de 57 ans, de leur présenter son permis de conduire. Il a été incapable de fournir le document. En effet, comme le rapporte la gendarmerie du Lot sur sa page Facebook, le quinquagénaire n'a jamais possédé de permis, puisqu'il ne l'a jamais passé.

D
I
X
I
T



Nouria Benghabrit

"Nous devons valoriser l'intelligence algérienne, redonner au référent culturel algérien la place qui lui sied et accompagner l'apprenant pour pouvoir construire son identité littéraire à travers ses écrits et ses lectures d'œuvres algériennes."

TROP D'IMPÔTS TUENT L'IMPÔT

Les Algériens paient-ils trop de taxes ?

Les citoyens sont confrontés, depuis quelques temps, à une hausse inquiétante des taxes. Les impôts sur les salaires, la TVA sur les produits de consommation, la taxe foncière et d'autres prélèvements ruinent le budget des Algériens.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Du jamais vu depuis des années. Le gouvernement confectionne des lois de finances pour augmenter les impôts et taxes touchant pratiquement tous les secteurs où les citoyens doivent payer plus. Ainsi depuis le début de l'année, deux augmentations importantes ont été validées dans le cadre de la loi de finances de 2018. Il s'agit de la taxe sur la collecte des déchets ménagers que doit supporter le citoyen et l'impôt annuel sur l'habitation qui a grimpé systématiquement. Force est de constater que l'augmentation de la TVA à la source passant à 19 % sur tous les produits alimentaires, même sur ceux de large consommation fait automatiquement renchérir les prix et aggrave particulièrement la baisse du pouvoir d'achat des citoyens aux revenus faibles. A cela, il faut ajouter l'importance de l'IRG qui est de 20 % selon les estimations de la direction générale des impôts. Cet impôt représente un important gisement fiscal entre 3 à 4 milliards de dollars selon



un bilan du Trésor public pour les caisses de l'État, même si certains le classent parmi un impôt appréciable. Ce n'est pas sans incidence sur le portefeuille des salariés qui augmente jusqu'à 40 % des rémunérations selon les catégories. La contradiction fait que l'IRG est plus important que l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) dans un contexte où les riches doivent payer plus. Ces derniers ont réussi

d'ailleurs à obtenir gain de cause en faisant des pressions pour supprimer l'impôt sur la fortune. Une taxe qui aurait pu contribuer à équilibrer les finances de l'État et à consacrer une "justice fiscale". L'autre trouvaille du gouvernement a consisté dernièrement à augmenter de manière ostentatoire les timbres fiscaux sur le permis biométrique, la carte grise et les transactions sur l'achat et vente des véhicules. Un

cumul de ces taxes peut ruiner le budget des automobilistes qui doivent de surcroît payer d'autres charges telles que la vignette, le contrôle technique des voitures et le carburant. Le plus indiqué dans cette pression fiscale est l'imposition sur le logement neuf à acquérir avec des prix revus à la hausse. Le logement public promotionnel s'illustre parmi les plus onéreux où un F3 peut coûter jusqu'à 1 milliard de centimes alors que ces unités sont destinées à la catégorie moyenne des citoyens. Il faut dire que tous les types de logements sont concernés par cette augmentation de leurs coûts sauf le logement social qui reste faiblement rémunéré au niveau des charges locatives. On se demanderait où devra s'appliquer le principe de "l'équité fiscale" que le gouvernement n'a cessé de le défendre ? Du reste, ce sont donc les citoyens aux revenus modestes qui seront fragilisés si toutefois l'Etat ne tenterait pas d'amortir les effets de cette politique du "tout impôt".

F. A.

GARANTIE DES DÉPÔTS BANCAIRES

Le fonds d'indemnisation des épargnants augmenté à 2 millions DA

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Le fonds d'indemnisation des épargnants a été augmenté pour passer de 600.000 DA à deux (2) millions de dinars dans le cadre de garantie des dépôts bancaires des épargnants, a rapporté l'APS citant des responsables de la Banque d'Algérie.

Ce nouveau règlement a été adopté par le Conseil de la monnaie et du crédit dans sa session tenue le 30 avril dernier, en modifiant et complétant le règlement numéro 04-03 du 4 mars 2004 relatif au système de garantie des dépôts bancaires.

Le système actuel, régissant la garantie des dépôts bancaires, en vigueur depuis 2004, "a fait l'objet, à travers, le nouveau règlement, de refondation dans son mode d'indemnisation des épargnants ainsi que sur les modalités de son fonctionnement", explique la même source.

A ce titre, le fonds d'indemnisation par déposant, initialement fixé à 600.000 DA, est porté à 2 millions de dinars, au terme de la modification de l'article 8 du règlement numéro 04-03 du 4 mars 2004.

Ce plafond "s'applique à l'ensemble des dépôts d'un même déposant, auprès d'une

même banque quel que soit le nombre de dépôts et la devise concernée", soulignent les mêmes responsables.

Concernant les objectifs de cette actualisation du niveau de la garantie, il s'agit d'"instaurer et de conforter la relation de confiance du déposant vis-à-vis du secteur bancaire et d'insuffler une dynamique à l'inclusion financière", détaillent-ils. Cette mesure vise également à "adapter le niveau de cette garantie aux pratiques usitées dans la région Moyen-Orient et Afrique du nord (MENA) et de s'inscrire dans une approche consistant à observer, de façon progressive, les normes édictées en la matière, notamment la crédibilité du niveau de couverture de l'indemnisation", expliquent-ils.

De surcroît, cette actualisation de l'indemnisation constitue un "signe fort de protection de l'épargnant dans un système bancaire sain et rentable", soutient la même source.

En effet, poursuivent les responsables de la Banque d'Algérie, "les capacités de résilience du système bancaire national aux chocs externes ont été éprouvées, et ce, 4 années durant".

A ce propos, ils font savoir que le système bancaire national est resté "adéquatement capitalisé et rentable", sachant que son ratio de solvabilité moyen s'est situé à 19,6 % à fin exercice 2017.

Ce nouveau seuil de 2 millions de dinars "constitue un jalon supplémentaire en tant que stimulant à l'acte d'épargne dans le cadre d'une large inclusion financière basée sur des règles de sécurité et de confiance", assurent-ils.

Pour rappel, le système de garantie des dépôts bancaires a été instauré en 2004 dans le but d'indemniser les déposants en cas d'indisponibilité de leurs dépôts bancaires.

A ce titre, les banques nationales ainsi que les succursales de banques étrangères actives en Algérie sont tenues d'adhérer au système de garantie des dépôts bancaires. Le Fonds de garantie des dépôts bancaires (FGDB) est géré par la Société de garantie des dépôts bancaires. Les banques doivent souscrire au capital de la Société de garantie des dépôts bancaires, qui est réparti, à parts égales, entre elles.

R. R.

RÉUNION AU MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Les médecins résidents refusent pour la deuxième fois

Le syndicat des médecins résidents, dans un communiqué, a indiqué qu'il avait décliné l'invitation de se rendre hier, dimanche à 15h30, à une réunion au ministère de la Santé. "Nous n'avons aucun détail sur cette réunion, ni son ordre du jour, ni les personnes qui y participent", explique le Camra qui dénonce aussi cette façon de faire du ministère. C'est la deuxième fois que le syndicat Camra refuse de répondre à l'invitation du ministère de la Santé, alors que le conflit entre dans son sixième mois avec des conséquences très perceptibles, surtout après le refus des résidents d'assurer les gardes.

R. N.

EXPORTATIONS ALGÉRIENNES VERS LES PAYS SAHÉLIENS

Elles attendent encore d'être boostées

Destinée à relier six pays, (Algérie, Tunisie, Mali, Niger, Tchad et Nigéria) la Transsaharienne éprouve quelques difficultés à entrer totalement en exploitation en raison des questions de financement de certains tronçons. Intervenant, dimanche, à l'émission l'Invité de la rédaction de la chaîne 3 de la Radio algérienne, le secrétaire général du comité de liaison de cette importante infrastructure rappelle que celle-ci, une fois ces travaux terminés, est appelée à se déployer sur quelques 56.000

km.

De ces travaux, Mohamed Ayadi signale, toutefois, qu'ils ont beaucoup évolués expliquant que chacun des pays relié par cet ouvrage a, en fonction de ses moyens, avancé "au gré des années".

De la contribution de l'Algérie à la réalisation de cette œuvre stratégique, il rappelle que c'est elle qui a réalisé le plus long itinéraire et qui, dans le même temps, a apporté sa "crédibilisation" de cet ambitieux projet. A propos de l'importance de

ce vecteur des échanges Sud-Nord-Sud, il note que les exportations vers les régions Sahéliennes n'ont pas été marquantes pour l'Algérie (à peine 1 % des échanges) d'où la nécessité, selon lui, de renforcer davantage encore les liens avec les pays déjà reliés à cette voie de communication.

Des travaux d'avancement en cours, M. Ayadi annonce que sur l'axe majeur reliant l'Algérie au Nigéria, il ne reste plus que le tronçon reliant Arlit à Samaca à terminer, relevant au passage la persistance de pro-

blèmes dans la région du Nord Mali, provoqués par des retards en moyens d'équipements liés à des difficultés de financement.

A propos de l'importance de cette voie de communication du continent, l'invité dira qu'elle est citée en exemple dans les grandes rencontres internationales comme un exemple de coopération et d'échanges "porteur d'espoir".

R. N.

TERRORISTES CAPTURÉS
À JIJEL

Le MDN publie des photos

Le ministère de la Défense nationale (MDN) a publié hier des photos des deux terroristes capturés hier par les éléments de l'Armée nationale populaire à Jijel.

Pour rappel, un détachement de l'ANP avait capturé, hier, deux dangereux terroristes.

Ils répondaient aux noms de Hachoud Mohamed dit "Abou Wail" et Khetab Samir dit "Abou Khaled".

Ils avaient, respectivement, rallié les groupes armés terroristes en 1994 et 1996.

Les deux criminels étaient en possession de deux pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov et de cinq chargeurs garnis de munitions.

LUTTE ANTITERRORISTE

Destruction de deux bombes artisanales à Skikda et une mine à Jijel

Une casemate contenant deux bombes de confection artisanale a été détruite samedi lors d'une opération de fouille menée par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) dans la wilaya de Skikda, tandis qu'une mine de fabrication artisanale a été détruite par un autre détachement à Jijel, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. "Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une opération de fouille et de ratissage menée à Ain Kechra, wilaya de Skikda (5e Région militaire), un détachement de l'ANP a découvert et détruit, le 5 mai 2018, une casemate contenant 2 bombes de confection artisanale, une quantité de vivres et divers objets, tandis qu'un autre détachement de l'ANP a détruit une mine de fabrication artisanale à Jijel", note la même source.

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP "ont intercepté, lors d'opérations distinctes menées à In-Guezzan, 7 contrebandiers et saisi 1 pistolet-mitrailleur de type Kalachnikov, un chargeur de munitions garni, 4 motocyclettes, 9 détecteurs de métaux, 9 groupes électrogènes et 7 marteaux piqueurs, alors qu'un autre détachement a saisi, dans la même zone, 3,6 tonnes de denrées alimentaires et 400 litres de carburant destinés à la contrebande, en coordination avec les services des Douanes", relève le communiqué.

R. N.

INJUSTICE

Me Ali Yahia Abdenour affirme en être "victime"

Me Ali Yahia Abdenour se bat depuis 8 ans pour garder son appartement du 35, boulevard Colonel-Bougara, appartement qu'il occupe depuis 1962.

PAR INES AMROUDE

Ce "n'est pas tant de ce cas-là que je parle. des injustices touchent beaucoup de monde. Les biens ne m'intéressent pas. C'est l'injustice que je n'accepte pas", précise d'emblée ce militant infatigable des droits de l'Homme qui a organisé une conférence de presse hier.

Les faits remontent à 2014 quand des appartements de l'immeuble Lutécia au boulevard du Colonel-Bougara à El*Biar qui appartenait à l'Unial (Union immobilière algérienne) sont déclarés bien vacants. Les locataires ne devaient donc plus payer l'Unial. Mais cette dernière assigne cinq d'entre eux en justice. Elle est finalement déboutée de son action.

Quatre des cinq locataires concernés ont pu régulariser leur situation. Le cinquième qui n'est autre que Me Ali Yahia Abdenour n'a toujours pas pu le faire. "La direction des Domaines a le devoir d'appliquer la loi sur les biens vacants à tous les citoyens et ne peut en exclure certains pour des raisons inavouées", explique-t-il.

En février, l'ancien président de la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'Homme (LADDH) envoie une lettre recommandée avec accusé de réception au directeur des Domaines. Il s'agit d'une demande de régularisation de l'acquisition de son logement. Le directeur des Domaines répond finalement en mars en ordonnant une enquête sur le bien en question.



Ali Yahia ne craint pas d'être chassé de son appartement. "Ils ne me chasseront pas, ils me laisseront mourir et ils le reprendront", dit-il. Dans sa déclaration écrite, il dénonce le ministre des Finances qui "n'a pas corrigé cette erreur et faute qui relève du règlement de comptes". Il accuse le "Premier ministre qui a couvert et ordonné cette injustice et qui sait qu'elle offense le droit et l'égalité des citoyens devant la loi".

Mais Ali Yahia Abdenour est convaincu que la décision ou cette "injustice vient de plus haut que le gouvernement". Vise-t-il la présidence ? "Je pense que le président est inapte et il ne fait rien du tout. Ce sont les visiteurs du soir. Ceux qui vont à la présidence pour décider du pays", répond-il.

Durant sa conférence de presse, Ali Yahia a commenté la situation du pays

qu'il qualifie de "difficile. Est-ce qu'il y aura un cinquième mandat ? Est-ce que le sortant va sortir ? Est-ce que le Président considère que son avenir est derrière et pas devant lui ? Ce sont des problèmes qui vont se poser assez rapidement", estime Ali Yahia Abdenour. Pour lui, le cinquième mandat est presque une certitude.

"Connaissant un peu le Président, je pense qu'il est pour une présidence à vie. Lui pense qu'il a tout résolu, qu'il a tout réglé, c'est sa position (...). Sur le plan économique, mille milliards de dollars ont été dépensés. On pouvait développer avec, tous les pays d'Afrique qui avaient une vision. Mais on a échoué. Tout se résume à la planche à billets qu'on a utilisée pour payer les fonctionnaires à la fin de 2017", lâche-t-il.

I. A.

MANŒUVRES MILITAIRES À ORAN

L'Armée algérienne teste l'interopérabilité entre ses différentes unités

Le général Ahmed Gaïd Salah, chef d'état-major et vice-ministre de la Défense, a supervisé ce dimanche à Oran le déroulement d'un exercice de débarquement naval au niveau de la Façade maritime Ouest, a annoncé le ministère de la Défense (MDN) dans un communiqué.

L'exercice de débarquement naval "Toufane 2018" a pour objectif l'évaluation du niveau de préparation au combat des forces navales à l'instar des autres forces, la qualification des unités pour mener les actions spéciales de combat, ainsi que l'évaluation de la coopération et l'interopérabilité entre les différentes Forces, explique le ministère de la Défense nationale.

Différentes unités navales, appuyées d'unités aériennes et de défense aérienne du territoire, ont sécurisé et exécuté durant cet exercice l'opéra-

tion de débarquement d'unités conjointes relevant des forces navales et des forces terrestres avec toutes leurs troupes et leurs matériels et équipements, précise le ministère.

"L'exécution de tels exercices d'instruction [...] constitue une véritable évaluation du niveau des capacités opérationnelles de notre corps de bataille, et représente également une nouvelle opportunité à travers laquelle nous raffermissons l'interopérabilité entre les différentes unités participantes à cet exercice commun d'évaluation, ce qui servira, par conséquent, de paramètre efficace à déterminer le niveau de leur adaptabilité avec les missions assignées", a affirmé le général Gaïd Salah dans une allocution prononcée en marge de l'exercice.

"Cet exercice constitue, à mon sens, une autre opportunité, à travers

laquelle, toutes les unités participantes démontrent leurs capacités opérationnelles et leur détermination à concrétiser tous les objectifs tracés. Telle est la qualité avec laquelle se singularise désormais l'Armée nationale populaire digne héritière de l'Armée de Libération nationale", a souligné en outre le chef d'état-major. "En dépit des problèmes qui règnent dans notre environnement immédiat et distant et de la multiplication de ses crises, soyez certains que nos efforts s'articuleront à jamais sur la défense de chaque parcelle de l'Algérie sur toutes ses frontières nationales et ses eaux territoriales, et ce, dans l'objectif de ne point servir d'issue pour les risques d'instabilité", a enfin affirmé le vice-ministre de la Défense.

R. N.

RÉFORME DE L'ÉDUCATION

Benghabrit plaide pour "une école de qualité"

La ministre de l'Éducation, Nouria Benghabrit, avait promis de révolutionner le système scolaire. Depuis sa nomination à la tête du secteur, elle ne cesse de le dire. Va-t-elle réussir là où ses prédécesseurs ont tous échoué

PAR IDIR AMMOUR



L'école algérienne, sauf pour ceux qui s'entêtent à ne pas l'admettre, souffre d'un tas de problèmes qui freinent son évolution : manque de moyens pédagogiques, surcharge des classes, retard dans la construction scolaire, formation insuffisante du personnel enseignant, incompétence des cadres, et la liste est longue. Mais le mal le plus profond qui rongé l'Institution est sans conteste l'indigence et l'obsolescence des programmes et des méthodes pédagogiques qui ont largement contribué à la régression du système éducatif national. Toutes les réformes engagées jusqu'à présent n'ont pas su générer la qualité tant attendue conformément aux vives aspirations de la société algérienne. La ministre de l'Éducation, Nouria Benghabrit, avait promis de révolutionner le système scolaire. Depuis sa nomination à la tête du secteur, elle ne cesse de le dire. Va-t-elle réussir là où ses prédécesseurs ont échoué ? Difficile de remonter la pente pour une "école sinistrée", comme la

qualifiait feu Mohamed Boudiaf. Avec son parcours scientifique brillant que reconnaissent même ses opposants et le soutien de ses camarades du gouvernement, ainsi que sa ténacité, ce trait de caractère bien saillant chez elle, madame la ministre de l'Éducation, n'est pas prête à baisser les bras, même face aux crises qu'elle a su gérer, et affronter. Pour elle, la réforme décidée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, vise à "construire une école de qualité, ouverte et accessible à tout un chacun". S'exprimant lors d'une cérémonie de distinction de 10 élèves, lauréats du Concours national de composition épistolaire, organisé par le ministère de la Poste et des Télécommunications en collaboration avec le ministère de l'Éducation dans le cadre du Concours international de composition épistolaire, la ministre a souligné la nécessité de redonner au référent culturel algérien "la place qui lui sied" et d'accompagner l'apprenant pour "pou-

voir construire son identité littéraire". "Nous devons valoriser l'intelligence algérienne, redonner au référent culturel algérien la place qui lui sied et accompagner l'apprenant pour pouvoir construire son identité littéraire à travers ses écrits et ses lectures d'œuvres algériennes", a indiqué Mme Benghabrit. Saluant le personnel de l'Éducation pour "sa mobilisation, hier, afin de permettre à l'établissement éducatif de poursuivre sa mission d'éducation et d'enseignement", Mme Benghabrit a estimé que "nous ne pouvons continuer à être de simples consommateurs dans le monde qui nous entoure. Aujourd'hui plus que jamais, nous devons être compétitifs dans le domaine de l'Éducation", a déclaré la ministre, assurant que la "meilleure voie pour réaliser cet objectif est de s'armer de la science et du savoir, en tant que socle de la citoyenneté et de la lutte contre tout péril guettant la stabilité et l'unité de notre Nation".

I. A.

EMPLOYÉE ACCUSANT SONATRACH DE CORRUPTION

Elle "a dit n'importe quoi" selon Guitouni

PAR CHAHINE ASTOUATI

L'employée de Sonatrach qui a accusé des cadres de la compagnie de corruption a dit "n'importe quoi car elle était en colère", a affirmé dimanche 6 mai le ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni, lors d'une conférence de presse.

Nous autres Algériens sommes connus pour être colériques. C'est une femme qui était en colère [...] Des fois quand quelqu'un est en colère, il y a une partie du cerveau qui le pousse à dire n'importe quoi", s'est contenté de répondre M. Guitouni à une question d'un journaliste. Une employée de Sonatrach a pour rappel fait irruption la semaine dernière lors

d'une conférence du P.-dg de la compagnie, Abdelmoumen Ould Kaddour. Elle avait accusé des cadres de la compagnie d'avoir touché des pots-de-vin et affirmé avoir subi des violences et des insultes. Le ministre de l'Énergie n'a pas annoncé une enquête sur les accusations de corruption lancées par l'employée, affirmant juste qu'elle "ne sera pas punie car elle a parlé dans un moment de colère" et qu'elle a "demandé pardon pour s'être emportée."

Guitouni annonce la conversion de 50.000 taxis au GPL

Le ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni, a annoncé également hier la conversion au GPL de quelque 50.000

taxis. Evoquant la question de l'importation du carburant, notamment l'essence, le ministre de l'Énergie estime que la solution réside dans la conversion au GPL. Pour lui, l'Algérie ne produit annuellement que 11,5 millions de tonnes de carburants, alors que le GPL est largement disponible. A cet effet, il annonce la conversion de quelque 50.000 taxis au GPL. Cette conversion se fera, selon lui, en collaboration avec le ministère des Travaux publics et des Transports, à partir de la semaine prochaine.

C. A.

UNIVERSITÉ DES FRÈRES-MENTOURI

Les commissaires aux comptes tiennent leurs 7^{es} Assises nationales

Les commissaires aux comptes tiennent, les 6 et 7 mai, à l'université des Frères-Mentouri de Constantine, leurs 7^{es} Assises nationales à Constantine, sous le thème "Le commissaire aux comptes partenaire des institutions publiques".

Plus de 800 personnes participent à cet événement, ouvert également aux cadres financiers et comptables ainsi qu'aux dirigeants des entreprises. Ces Assises sont une occasion pour les commissaires aux comptes de faire le

point sur leur métier et ses évolutions. Des expériences étrangères seront également exposées par des intervenants venus de Tunisie, du Maroc, de la France et de l'Afrique du Sud.

R. N.

VIANDES BOVINES
POUR LE RAMADHAN

L'Algérie importera 71.000 tonnes

L'Algérie importera 71.000 tonnes de viandes rouges bovines pour le Ramadhan prochainement en provenance du Brésil, de France, d'Inde et particulièrement d'Espagne. C'est ce qu'indique hier sur une chaîne de télévision, le directeur des services vétérinaires auprès du ministère de l'Agriculture, Kadour Hachemi Karim. Kadour Hachemi Karim, explique que l'Algérie continuera à importer des viandes bovines fraîches dans les limites des besoins exprimés au plan national et ce en provenance des pays avancés ci-dessus, affirmant que les importateurs algériens ciblent beaucoup plus les produits les moins chers sur les marchés étrangers. L'invité d'Ennahar assure que "toutes conditions sont réunies pour assurer le meilleur contrôle de la qualité au niveau des postes frontières et par les services vétérinaires". Selon Kadour Hachemi Karim, le prix de la viande rouge oscille entre 900 et 1.000 DA le kilogramme pour le bovin. L'Algérie n'importe pas la viande rouge ovine dont les prix demeurent inaccessibles pour le commun des algériens. Le prix d'un kilogramme de viande ovine fraîche varie entre 1.200 et 1.300 DA le kilogramme, a-t-il conclu.

RAMADHAN

Les horaires de travail fixés par la Fonction publique

Les horaires de travail applicables dans les institutions et les administrations publiques durant le mois de Ramadhan ont été fixés par la direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative, a indiqué hier un communiqué de cette Institution. Concernant les wilayas du sud du pays, à savoir Adrar, Tamanrasset, Illizi, Tindouf, Béchar, Ouargla, Ghardaïa, Laghouat, Biskra et El Oued, ces horaires sont fixés de 7h30 à 14h30, alors que pour les autres wilayas, ils sont fixés de 9h à 16h. Les horaires habituels de travail reprendront après l'Aïd el-Fitr, précise la même source. Selon l'association Cyrus, le mois de Ramadhan débutera le mardi 15 mai et l'Aïd el-Fitr sera célébré mardi 15 juin.

LFC-2018

Report du Conseil des ministres prévu pour mercredi

Prévue pour le mercredi 9 mai, la réunion du Conseil des ministres que devait présider le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a été reportée, a-t-on appris de source bien informée. Sans préciser le motif du report de ce Conseil des ministres, notre source affirme que cette réunion a été reportée à une date ultérieure. Le Conseil des ministres devait, faut-il le rappeler, examiner le projet de loi de finances complémentaire. Celui-ci a été validé mercredi dernier par le Conseil de gouvernement. Pour rappel, le projet de LFC-2018 prévoit des restrictions sévères à l'importation ainsi que de fortes hausses du coût de délivrance et de renouvellement du permis de conduire et de la carte grise.

R. N.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'habitat de l'urbanisme
Et la ville
Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture
Et de la Construction de la Wilaya d'Ouargla
Service du suivi des Marchés publics

وزارة السكن والعمران
والمدينة
مديرية التعمير، الهندسة
المعمارية والبناء لولاية ورقلة
مصلحة متابعة الصفقات العمومية

Adresse : cite Fitante BP 901 Ouargla
Nif N° : 000230015008564

**AVIS D'ANNULATION ET REATTRIBUTION
PROVISOIRE DU MARCHÉ**

En application des dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N°: 15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, et Suits aux recommandations du comité des marchés public de la wilaya Qui a tenu sa réunion le: 04/04/2018 la Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la wilaya de Ouargla a procédé à l'annulation de l'attribution provisoire du marché relatif aux travaux de La réalisation des Voiries Urbaines de la cité Ennor Sokra Commune de Rouissat initialement attribué à la EURL ASSINAT MEFTAH ESSALAM /ETP *Guedd Ahmed Lotfi* paru dans les journaux ; « المحور » le 04 Mars 2018 et Midi Libre le 05 Mars 2018 et sa réattribution au profit de Sari Sadaoui travaux et services* SAADAOUI ABDELKADER* conformément au tableau ci après :

Intitulé de Projet	Entreprise	Code fiscale	Note Technique	Montant Avant correction (DA)	Montant Après correction (DA)	Délais	OBS
La Réalisation des Voiries Urbaines de la cité Ennor Sokra Commune Rouissat	Sari Sadaoui travaux et services * Saadaoui Abdelkader*	001530139010649	62	27 919 907.46	27 919 907.46	06 mois	Moins disant

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant peut introduire auprès de la commission des marchés publics de la wilaya d'Ouargla un recours porté dans un délai de Dix(10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

-Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

-Les soumissionnaires intéressées sont invitées à se rapprocher à la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya de Ouargla au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Le Directeur

Midi Libre n° 3384 - Lundi 7 mai 2018 - Anep 812 993

REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة الصحة والسكان و اصلاح المستشفيات
MINISTRE DE LA SANTE DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE WILAYA DE TINDOUF
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

NIF : 408016000037069

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°001/2018

Le wali de la wilaya de Tindouf, représenté par le directeur de la santé et de la population, lance un avis d'appel d'offres ouvert pour "Acquisition de banaliseurs de déchets à usage hospitalier pour les établissements de la santé"

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises publiques ou privées et qualifiées pour exercer en Algérie. Elles doivent remettre tous documents prouvant leur qualité tels que le registre de commerce, statuts, agrément du ministère de la Santé de Population et de la Réforme hospitalière et qui peuvent retirer le cahier des charges gratuitement auprès de la :

Direction de la santé et de la Population sise à Hay Moussani - Tindouf

Le dossier de soumission doit être constitué en trois (03) offres séparées

A-OFFRE TECHNIQUE :

-Le cahier des charges (offre technique) dûment renseignée et approuvée
-Déclaration à souscrire remplie, signée, cachetée et datée

B-OFFRE FINANCIERE :

-Lettre de soumission remplie, signée, cachetée et datée
-Le bordereau des prix unitaires rempli, signé, cacheté et daté
-Le devis quantitatif et estimatif rempli, signé, cacheté et daté

C-DOSSIER DE CANDIDATURE :

01- Une déclaration de candidature remplie, signée, cachetée et datée
02- Déclaration de probité remplie, signée, cachetée et datée
03- Copie de l'extrait du registre de commerce comprenant les prestations demandées pour chaque lot
04- Copie de l'agrément du ministère de la Santé de la Population de la Réforme hospitalière en cours de validité (pour les importateurs)
05- Délais de livraison
06- Délais de garantie
07- Service après vente
08- Chaque article des équipements doit être accompagné d'un prospectus en couleur et une fiche technique descriptive de l'équipement en langue française
09- Certificat de conformité du pays d'origine de chaque équipement
10- Certificat de vente dans le pays d'origine
11- Certificat de marquage et système de qualité en cours de validité
12- Copie du statut de l'entreprise "société"
13- Un extrait du casier judiciaire du gérant (originale ou copie en cours de validité)
14- Copie de l'extrait de rôle apuré (en cours de validité)
15- Copie de l'attestation de mise à jour CNAS (en cours de validité)
16- Copie de l'attestation de mise à jour CASNOS (en cours de validité)
17- Copie des bilans financiers des 3 dernières années 2015, 2016, 2017
18- Copie de la carte d'immatriculation fiscale
19- Attestations de bonne exécution portant livraison d'équipements de même nature
20- Attestation de dépôt des comptes article 29 lois de finance complémentaire de l'année 2016
Le dossier complet de la soumission accompagné des pièces réglementaire en cours de validité devra être déposé auprès de :

SIÈGE DE LA DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION SISE A HAY MOUSSANI TINDOUF

Les offres techniques et financières et le dossier de candidature doivent être remis dans trois (03) enveloppes séparées et introduites dans une enveloppe extérieure fermée et anonyme ne portant que la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT

"Acquisition de banaliseurs de déchets à usage hospitalier pour les établissements de santé"

- A ne pas ouvrir -

La date limite de dépôt des plis est fixée pour le vingtième jour (21 jours) de 08h à 12h. L'ouverture des plis s'effectuera publiquement le même jour correspondant au dépôt des plis à quatorze heures (14h00) au siège de la :

Direction de la Santé et de la Population sise à Hay Moussani - Tindouf

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent onze (111) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Si le jour d'ouverture des plis coïncide avec des jours fériés ou de repos hebdomadaires légaux (vendredi - samedi), l'ouverture sera reportée au premier (1er) jour ouvrable qui suit à la même heure et à la même adresse:

Le présent avis tiendra lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

LE DIRECTEUR

Midi Libre n° 3384 - Lundi 7 mai 2018 - Anep 813 213

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة السكن والعمران و المدينة
MINISTRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
مديرية التعمير و الهندسة المعمارية و البناء لولاية بجاية
DIRECTION DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
LA WILAYA DE BEJAIA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°.../2018

La Direction de l'Urbanisme de l'architecture et de la construction de la wilaya de Bejaia lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour la mission de suivi et contrôle de l'exécution des travaux dans le cadre VRD primaires et secondaires des lots suivants :

Lot 01 : Voirie et Trottoirs (Terrassement général, Travaux blanc, Béton bitumineux et pont)

Lot 02 : Canal de drainage des eaux de l'oued

Lot 03 : Eclairage public

relatifs au site BERCHICHE (672 LPL) - Commune ELKSEUR

Les bureaux d'études agréés, publics ou privés spécialisés dans le domaine d'architecture, génie civil ou VRD intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Urbanisme de l'architecture et de la construction de la wilaya de Bejaia, siège de la direction sis au RUE HASSIBA BEN BOUALI EX BRANDY BEJAIA.

Les offres distinctes dûment remplies, constituées d'une offre technique et d'une offre financière doivent être accompagnées obligatoirement des pièces suivantes :

Offre technique :

> Déclaration de candidature
Dans la déclaration de candidature, le candidat ou le soumissionnaire atteste qu'il n'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés publics conformément aux dispositions de l'article 75 et 89 du présent décret

> Déclaration à souscrire.
> Cahier des charges dûment visés.
> Le casier judiciaire (original) du gérant du bureau d'étude (moins de 03 mois).
- Il n'est pas en redressement judiciaire et que son casier judiciaire datant de moins de 03 mois porte la mention néant dans le cas contraire il doit joindre le jugement et le casier judiciaire concerne le candidat ou le soumissionnaire lorsque qu'il s'agit d'une personne physique et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsque il s'agit d'une entreprise

> Le statut du bureau d'étude
> agrément du bureau d'études ou statut pour les sociétés
> les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- les documents permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou le cas échéant des sous traitant
a/ les capacités professionnelles, certificat professionnel de classification, agrément et certificat de qualité le cas échéant
b/ capacité financière : moyens financiers justifiés par des bilans et des références bancaires
c/ capacité technique : moyens humains et matériels et références professionnels

> Registre de commerce ou Statut de bureau d'étude.
> Pièces fiscales et parafiscales.
- est en règle avec ses obligations fiscale, para fiscale et envers l'organisme en charges des congés payés et du chômage intertempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique, le cas échéant pour les entreprises de droit algérien et les entreprises et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie.
- est inscrit au registre de commerce pour les artisans d'art ou en relation avec l'objet du marché
- détient un numéro d'identification fiscale, pour les bureaux d'études de droit algérien et BET étrangère ayant déjà exercé en Algérie
- a effectué le dépôt légal des comptes sociaux pour la société de droit algérien
- détient un numéro d'identification fiscale.

> Bilans financiers et références bancaires.
> Déclaration de probité paraphé signé
- Les références professionnelles
- certificat professionnel de classification, agrément et certificat de qualité le cas échéant.
- Personnel intervenant dans le cadre de l'étude avec leurs diplômes et attestation CNAS.
- Liste des moyens matériels à engager pour l'exécution la mission de suivi.

offre financiers

- Soumission
- Déclaration de probité
- Le CPS paraphé et dûment visé
- Bordereau des prix unitaires
- Devis quantitatif et estimatif (Partie variable - Suivi).

Les offres techniques et financières doivent être jointes dans deux (02) enveloppes séparées et introduites dans une enveloppe extérieure fermée et anonyme portant uniquement la mention suivante :

« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°.../2018 »
MISSION SUIVI ET CONTROLE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX
avec indication du site et lots :**

Les offres devront être déposées à la Direction de l'Urbanisme de l'architecture et de la construction de la wilaya de Bejaia
RUE HASSIBA BEN BOUALI EX BRANDY BEJAIA.

Les offres qui ne répondent pas aux conditions des cahiers des charges de l'appel d'offres notamment la présentation de la soumission en 2 volets distincts (offre technique et offre Financière dans 2 enveloppes séparées) seront rejetées par la commission d'ouverture des plis.

La date limite de dépôt des offres est fixée à **Quinze (15) jours** à compter de la première parution du présent avis dans la presse ou le BOMOP.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **Trois (03) Mois** augmentée de la durée de préparation des offres qui est de **Quinze (15) jours** à compter de la date limite de remise des offres.

L'ouverture des plis se fera en séance publique le dernier jour ouvrable correspondant à la date limite de dépôt des offres à **14H00** au siège de la Direction de l'Urbanisme de l'architecture et de la construction de la wilaya de Bejaia.
Les soumissionnaires sont donc invités à y assister.

Midi Libre n° 3384 - Lundi 7 mai 2018 - Anep 813 171

PARTENARIAT ÉCONOMIQUE ALGÉRIE-UNION EUROPÉENNE

En progression et en consolidation constantes

L'exécutif européen a soutenu, dans son communiqué, que des "progrès tangibles" ont également été réalisés dans de nombreux domaines, s'étendant de la justice, à l'agriculture et à la pêche, en passant par la recherche et la protection civile, dans un cadre bilatéral ou régional.

Le partenariat entre l'Algérie et l'Union européenne "progressive et se consolide", a affirmé la chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, qui a fait état de l'intensification, depuis une année, des relations entre les deux parties "tant sur les questions bilatérales que régionales". "Depuis le Conseil d'association de mars 2017, nos relations se sont intensifiées, tant sur les questions bilatérales que régionales. Notre partenariat progresse et se consolide", a-t-elle déclaré, citée dans un communiqué de la Commission européenne diffusé à l'occasion de la publication d'un rapport sur l'état d'avancement des relations UE-Algérie.

Selon la haute représentante de l'UE pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, la réforme du système de gouvernance politique en Algérie "reste au cœur" du partenariat entre les deux parties et "bénéficie de l'appui de l'UE" pour sa mise en œuvre, en particulier dans les domaines de la justice et de la démocratie participative.

"Nous sommes également en train de bâtir une relation de confiance en ce qui concerne la sécurité, visant la stabilité régionale et la lutte contre le terrorisme pour le bénéfice de nos citoyens", a-t-elle ajouté.

Dans ce rapport publié en prévision du



11e Conseil d'association UE-Algérie le 14 mai 2018 à Bruxelles, la Commission européenne a souligné le renforcement du partenariat UE-Algérie en 2017 à la faveur d'une "volonté politique" de rapprochement des deux parties afin de faire face aux défis communs en matière de développement et de sécurité.

"La détermination des parties à renforcer leur dialogue politique sous toutes ses formes, ainsi que l'éventail des domaines de leur coopération, témoigne de leur volonté commune d'établir un partenariat multiforme à la hauteur de leur importance respective dans la région euro-méditerranéenne", est-il écrit dans ce document. Une volonté qui s'est traduite par un dialogue régulier entre l'UE et l'Algérie tout au long de l'année 2017, dans un cadre formel et informel.

En effet, le dialogue s'est intensifié avec de nombreuses visites à haut niveau et s'est approfondi en particulier dans les secteurs de la sécurité, de la lutte antiterroriste et de l'énergie.

"La coopération s'est, notamment, étoffée dans le domaine de la sécu-

rité", est-il précisé dans le rapport, soulignant que cette tendance devrait se renforcer en 2018 avec la mise en œuvre d'une série d'actions concrètes de coopération.

L'exécutif européen a soutenu, dans son communiqué, que des "progrès tangibles" ont également été réalisés dans de nombreux domaines, s'étendant de la justice, à l'agriculture et à la pêche, en passant par la recherche et la protection civile, dans un cadre bilatéral ou régional.

Le commissaire pour la Politique européenne de voisinage et les négociations d'élargissement, Johannes Hahn, a affirmé, de son côté, que l'UE est "prête" à continuer son appui aux réformes, en particulier celles visant la diversification de l'économie algérienne.

"Nous sommes confiants que le soutien de l'UE contribuera à l'amélioration du climat des affaires et au développement de l'entrepreneuriat. C'est dans l'intérêt de l'Algérie et c'est également dans l'intérêt de l'Union européenne", a-t-il estimé.

L'UE a réitéré, par ailleurs, sa disponi-

bilité à "dynamiser encore davantage" le partenariat UE-Algérie et à accompagner l'Algérie dans de nombreux domaines.

R. E.

SECTEUR DE LA PÊCHE Un des leviers de l'économie nationale

Le directeur général de la pêche au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Taha Hamouche, a insisté sur l'impératif de développer la filière pêche et aquaculture en faveur de l'économie nationale. M. Hamouche a précisé que 15 thoniers ont été mobilisés pour pêcher le quota de l'Algérie estimé à 1.340 tonnes de thon rouge pour la campagne 2018, rappelant qu'un quota de 1.000 tonnes a été pêché en 2017.

Le quota de thon rouge réservé à l'Algérie devra augmenter en 2019 pour atteindre 1.400 tonnes puis 1.600 en 2020.

Interrogé sur la disparition du thonier algérien "Younes 2", survenue en avril dernier au large de la Méditerranée, M. Hamouche a assuré qu'une "cellule d'écoute et d'accompagnement a été installée" suite à cet accident.

Il a précisé, à ce propos, que des représentants des familles de l'équipage ont été reçus au niveau de la cellule, signalant que des campagnes de sensibilisation sur les risques liés aux métiers de la mer seront lancées pour renforcer la prévention et la sécurité dans le domaine de la pêche. Pour rappel, le volume des poissons pêchés sur la côte algéroise a dépassé les 4.400 tonnes en 2017, soit une hausse de près de 45 % par rapport à 2016.

R. E.

TRAVAIL ET EMPLOI

L'expérience algérienne jugée remarquable

Le directeur général de l'Organisation arabe du travail (OAT), Fayez al-Mutairi, a estimé que l'expérience algérienne en matière de travail et d'emploi connaissait "un développement remarquable et continu" et sera "partagée aux pays arabes" pour en tirer avantage à l'avenir.

L'expérience algérienne en matière de travail et d'emploi connaît "un développement remarquable et continu", notamment dans les volets relatifs aux "dispositifs d'emploi des jeunes et de lutte contre le chômage", "mesures de dialogue social dans le cadre de la tripartite", et "mécanismes initiés pour

l'application des lois", a indiqué M. Al-Mutairi dans une déclaration à la presse au terme d'une audience que lui a accordé le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali. Soulignant que "l'expérience algérienne sera partagée aux pays arabes pour en tirer avantage", il a précisé que l'OAT prévoit la programmation de plusieurs activités dans le domaine de la promotion du dialogue social et des mesures de lutte contre le chômage au profit des travailleurs et jeunes de la région arabe. Pour sa part, M. Zemali a indiqué que l'entretien a permis d'échanger les

vues sur les développements survenant sur le marché du travail et de mettre l'accent sur l'importance de renforcer la coordination et l'action commune entre les pays arabes, particulièrement en matière de lutte contre le chômage. A noter que cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la visite de travail qu'effectue le DG de l'OAT en Algérie où il devra superviser avec M. Zemali l'ouverture officielle de l'atelier de formation sur le "Réseau arabe des données des marchés de travail" qu'abrite Alger depuis d'hier.

R. E.

GHARDAIA

72 interventions en chirurgie plastique effectuées

Soixante-douze patients ont bénéficié d'une série d'interventions en chirurgie plastique réparatrice, effectuées par une équipe médicale du centre hospitalo-universitaire de Douéra (Alger) à l'hôpital Brahim-Tirichine de Ghardaïa, a révélé mercredi dernier, à l'APS, le directeur de cette structure médicale.

Initié dans le cadre du jumelage inter-hôpitaux entre Ghardaïa et le CHU de Douéra, ces interventions en chirurgie plastique réparatrice, brulologie et la chirurgie orthognatique ont été effectuées au terme d'une mission de quatre jours par une pléiade de spécialistes sous la conduite du Pr Hafida Kismoune, avec l'appui des médecins locaux pour soigner des complexes et revalorise l'image physique des personnes victimes d'accidents ou de malformation congénitale ou séquelles post brulures ou cancers cutanés, a précisé Bachir Bahaz. L'objectif de ce jumelage médical est d'améliorer l'accès aux services de santé spécialisés pour les populations éloignées, palier le déficit en spécialistes dans les hôpitaux de la région et d'assurer une formation continue de leurs praticiens, a fait savoir M. Bahaz, rappelant que cette action qui s'est étalée sur quatre jours est accompagnée par des journées de formation.

Des cours de formation sur les bonnes pratiques médicales et la prise en charge des patients souffrant de séquelles post traumatisme, de brûlures de malformation congénitale, notamment faciale, ainsi que les cancéreux cutanés ont été dispensés par ces spécialistes aux praticiens et personnel paramédical locaux, a-t-il indiqué. Des cas cliniques ont été également étudiés devant les praticiens et les agents paramédicaux chargés des services de chirurgie, d'orthopédie et des urgences des structures de santé de la wilaya de Ghardaïa.

M'SILA

Le gaz naturel pour 500 foyers à Ain-Errich

530 foyers ont été raccordés au réseau de distribution du gaz naturel dans la commune de Ain-Errich, située à 170 km au sud-ouest de M'sila, a indiqué, mardi dernier, le directeur local de la société de distribution de l'électricité et du gaz, SDE-M'sila

L'opération d'alimentation en gaz naturel, ciblera un total de 1.100 foyers dans cette commune, a précisé Hadj Laaroussi Hocine, détaillant que ce projet financé dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014, porte sur la réalisation de réseaux de transport sur un linéaire de 22 km et de distribution du gaz sur une trentaine de kilomètres.

Un investissement de l'ordre de 784 millions de dinars a été mobilisé pour ce projet qui affiche 65 % de taux d'avancement, a encore souligné le même responsable, expliquant que les retards enregistrés dans la concrétisation de ce projet par "les arrêts répétitifs des entreprises pour faute de paiement".

Le taux de couverture en gaz de ville dans la wilaya de M'sila est de plus de 70 % et devra atteindre les 80 % après la réalisation des projets en chantier dans quelques communes de la capitale du Hodna. **APS**

LLIZI, PROJETS D'ÉLECTRIFICATION ET D'AEP

Réception prévue avant Ramadhan

Les opérations liées au renforcement du réseau électrique doivent être réceptionnées avant le mois de Ramadhan prochain pour répondre aux besoins des habitants de ces zones enclavées, a affirmé le wali d'Illizi.

PAR BOUZIANE MEHDI

Dans la localité d'Imehrou, située à 210 km au sud d'Illizi, les opérations d'électrification et d'alimentation en eau potable sont en cours de réalisation, ont indiqué les services de la wilaya, précisant que

parmi ces opérations, figure le raccordement à des générateurs électriques de l'école primaire Aïssat-Idir, d'une salle de soins et d'un puits d'eau du quartier Indjedid, ainsi que de structures relevant de la commune.

Selon l'APS, ce village enclavé a bénéficié aussi de l'acquisition de deux autres transformateurs (250 kv chacun) pour renforcer l'approvisionnement en énergie électrique.

S'agissant de l'alimentation en eau potable, un projet de canalisation d'adduction de l'eau au quartier Indjedid avec l'équipement d'un puits devra être réceptionné en juin prochain, a fait savoir l'APS, ajoutant que les services de la wilaya ont signalé qu'une autre opération a été retenue pour la réhabilitation d'un château

d'eau situé dans le quartier précité, outre le fonçage et l'équipement d'un puits de 300 mètres, annonçant la programmation de projets similaires dans le but de renforcer le réseau d'eau potable à travers les communes de Bordj Omar-Idriss, Debdeb et Illizi.

Aïssa Boulehya, wali d'Illizi, avait mis l'accent, lors d'une récente visite dans la région, sur la nécessité d'accélérer le rythme des travaux, précisant que les opérations liées au renforcement du réseau électrique doivent être réceptionnées avant le mois de Ramadhan prochain pour répondre aux besoins des habitants de ces zones enclavées.

B. M.

OUARGLA, FRÉQUENTATION DU TRAMWAY

15.340 passagers depuis sa mise en service

La moyenne de fréquentation quotidienne du tramway d'Ouargla est de plus de 15.340 passagers, depuis sa mise en service commerciale le 20 mars dernier, a indiqué la société Setram chargée de l'exploitation des tramways en Algérie.

"C'est un chiffre très important par rapport à la durée d'exploitation de ce nouveau mode de transport urbain assurant un service public journalier de 5h au 23h", a précisé, à l'APS, le directeur de l'unité Setram d'Ouargla par intérim, Kamel Bida.

La Setram a lancé, depuis le 3 avril dernier, diverses formules d'abonnement adaptées aux différentes catégories d'usagers du tramway d'Ouargla qui couvre un parcours de 9,6 km reliant le quartier En-Nasr (périphérie ouest de la ville) à l'ex-centre commercial d'Ouargla (centre-ville), via 16 stations implantées à proximité de plusieurs quartiers résidentiels, artères principales et infrastructures socio-économiques, telles que la zone des équipements publics, les trois pôles

universitaires et la nouvelle gare routière, a-t-il ajouté.

"On a enregistré, pour la période précitée, environ 888 abonnements classiques, 848 abonnements étudiants, 402 abonnements écoliers, 30 abonnements juniors et 24 autres seniors", a-t-il détaillé.

Pour répondre au mieux aux besoins des clients, la Setram s'emploie, en collaboration avec l'Entreprise publique de transport urbain d'Ouargla (ETU) et la direction des transports de la wilaya, à mettre en place un mode de paiement "unifié", permettant aux usagers du tramway et du bus d'obtenir une carte d'abonnement "unique", leur assurant un accès à ces deux moyens de transport (tramway et bus), selon le responsable.

Totalisant une vingtaine de rames d'une capacité de 414 passagers chacune, avec une vitesse commerciale de 20,6 km/h, ce nouveau mode de transport, appelé à renforcer la mobilité urbaine, est doté d'un système de climatisation adapté au climat saha-

rien de la région, notamment durant la saison des fortes chaleurs.

Généralisant plus de 400 emplois, notamment au profit de la main-d'œuvre locale, le tramway d'Ouargla est un acquis devant être préservé avec la contribution de l'ensemble des acteurs concernés, y compris la société civile. Il a salué, à ce titre, les efforts consentis par certaines associations locales, telles que El-Ayadi El-Nadhifa de Béni-Thour, El-Khemagnia de Mekhadma et Chabab El-Kheïr de Rouissat, ayant donné le bon exemple d'esprit de responsabilité et de civisme, notamment à travers leurs campagnes de volontariat de plantation d'arbustes aux abords du tracé du tramway et les actions nettoiement des stations. Sans oublier, a poursuivi M. Bida, leur contribution positive via les réseaux sociaux pour sensibiliser les gens sur les bons gestes visant à protéger ce moyen de transport et respecter le code de la route.

APS

BATNA, SOCIÉTÉ NATIONALE DES TRANSPORTS FERROVIAIRES

Mise en service du premier train Coradia

Le premier train Coradia, à mettre en service à l'est du pays sur la ligne Batna-Alger via M'sila et Bordj Bou-Arréridj a été présenté à la gare ferroviaire de la ville de Batna mercredi dernier.

PAR BOUZIANE MEHDI

La présentation aux représentants des médias de ce train et du confort qu'il offre aux usagers s'est déroulée en présence des directeurs des voyageurs et de la formation à la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), Samir Kamouri, et Djamel Lahrach et du secrétaire général de la wilaya, Youcef Bechlaoui, a indiqué l'APS, ajoutant que les tarifs appliqués sur ce train pour la ligne Batna-Alger, qui comptera 9 arrêts, est de 1.460 DA pour la première classe et 1.125 DA pour la deuxième classe, et précisant que le départ de Batna a été fixé à 4h30 et le retour d'Alger à 12h15 sur ce train qui compte six voitures d'une capacité de 245 voyageurs.

En fonction des demandes des usagers, cet horaire pourra être révisé, a assuré Abdelhamid Achouch, directeur régional de la SNTF de



Constantine, indiquant que d'autres trains Coradia seront mis en service à partir des villes de Sétif dès demain puis Constantine et éventuellement Skikda ainsi que plusieurs autres villes.

S'inscrivant dans le cadre du programme de modernisation du réseau national de transport ferroviaire lancé par la SNTF, cette opération porte sur l'acquisition de train Coradia et la rénovation des anciennes voitures, a ajouté ce responsable à l'APS, relevant que ce programme qui concerne dans un premier temps les grandes

lignes touchera à l'avenir les lignes régionales.

Le directeur régional de la SNTF de Constantine a aussi annoncé la mise en service au profit des étudiants universitaires de la ligne Batna-Fesdis, "à partir de la prochaine rentrée", a fait savoir l'APS, soulignant que l'annonce de la reprise de la ligne Batna-Alger, à l'arrêt depuis deux ans, a suscité la satisfaction des citoyens surtout que cette reprise s'effectuera avec les nouveaux trains Coradia, ont souligné les responsables du secteur.

B. M.

CONSTANTINE, TUNNEL DE DJEBEL-OUAHCH

7 milliards DA pour sa réhabilitation

Une enveloppe financière d'environ sept milliards de dinars a été dégagée pour la réhabilitation du tunnel de Djebel Ouahch (Constantine), une partie de l'autoroute Est-Ouest ayant subi un affaissement partiel en janvier 2014, a révélé, la semaine dernière, le directeur de la partie est de l'Agence nationale des autoroutes (Ana).

L'opération de réhabilitation de cette partie de l'autoroute Est-Ouest, qui a été confiée à l'entreprise nationale Cosider pour un délai de 20 mois, a déclaré Mohamed Kafi qui a mis l'accent sur l'importance de ce tunnel dans la "rentabilisation de l'autoroute Est-Ouest du point de vue gain de temps notamment".

"Le chantier de mise à niveau de ce tunnel, long de 1.900 mètres, a été lancé depuis déjà un mois, juste après l'achèvement de l'étude technique d'évaluation et de caractérisation du sol engagé dans le cadre du projet de réhabilitation par un bureau d'étude de renommée internationale", a souligné M. Kafi.

Des essais techniques ciblant le terrain du tunnel endommagé et des études d'investigation et d'évaluation du sol avaient été conclus pour permettre une conduite des travaux de plus "sûres et des plus efficaces", a-t-



il dit. Faisant état de la "complexité" de ce chantier effectué sur un terrain "rebelle miné de glissements de terrain", le même responsable a déclaré qu'une commande pour l'acquisition de matériel adapté à ce type d'opération a été formulée en attendant sa livraison de l'étranger.

Les travaux de consolidation porteront essentiellement sur les opérations de forage et d'injection de béton, avant d'entamer l'opération d'adaptation de l'ouvrage d'art selon les techniques qui s'imposent dans ce genre de situation, a-t-on fait savoir.

Un plan de contrôle et de suivi a été prévu pour "un accompagnement ininterrompu" de tout le processus de mise à niveau de ce tunnel qui fait jonction entre les parties ouest et nord-est de la tranche orientale de l'autoroute Est-Ouest reliant Constantine à El-Tarf, a assuré la même source. D'importants moyens ont été mobilisés par l'État pour récupérer cette voie névralgique de la cartographie routière nationale, a-t-on rappelé.

APS

BORDJ OMAR-IDRISS

Récupération de 130 logements sociaux squattés

Près de 130 logements de type public locatif (LPL) squattés par des citoyens ont été récupérés à travers différents quartiers de la commune de Bordj Omar-Idriss, wilaya d'Illizi, pour les attribuer à leurs bénéficiaires, selon la wilaya.

Rappelant que tout citoyen remplissant les critères aura accès au logement à condition de respecter les lois en vigueur en la matière, le chef de l'exécutif de wilaya a révélé que plus de 530 LPL ont été squattés par des citoyens à travers les différentes communes de la wilaya. Il a expliqué que ces logements seront récupérés pour être attribués à leurs véritables bénéficiaires, et que s'ensuivra l'établissement d'un fichier d'attribution pour renforcer l'égalité des chances et conforter les efforts de l'Etat visant à garantir la dignité des citoyens et la promotion de leurs conditions de vie. Selon M. Boulehya, de nombreux quartiers, dans les six communes de la wilaya d'Illizi bénéficieront, pour un montant d'un milliard DA, d'opérations d'aménagement d'espaces verts, d'éclairage public et de raccordement aux réseaux divers.

Une tranche de 26 logements a été réservée aux médecins exerçant dans la wilaya, dans le but d'assurer leur stabilité, l'amélioration de leurs conditions de vie, pour leur permettre de mener leurs missions dans les meilleures conditions, a-t-il fait aussi savoir.

De cette tranche de logements de fonction, 20 unités ont été réparties équitablement entre les communes de Bordj Omar-Idriss et Illizi, alors que les six restants ont été affectés aux praticiens de la wilaya déléguée de Djanet et ce, en plus de la prise en charge des médecins et agents paramédicaux célibataires au niveau de la résidence universitaire d'Illizi.

TEBESSA

Réalisation de 10 interventions chirurgicales en gynécologie

Dix interventions chirurgicales "complexes" en gynécologie ont été effectuées dimanche dernier au niveau de l'hôpital de maternité et d'enfance Khaldi-Abdelaziz de Tébessa, dans le cadre d'un jumelage entre le secteur local de la santé et le centre hospitalo-universitaire CHU-Annaba, a indiqué, à l'APS, le directeur local de la santé et de la population, Lazhar Guelfen.

Une équipe médicale composée de neuf médecins spécialistes en gynécologie du CHU-Annaba, conduite par le Pr Yacine Djabri, a assuré "des interventions complexes", a précisé le responsable, détaillant que les patientes sont actuellement sous surveillance médicale. Le staff médical d'Annaba, qui se trouve à Tébessa depuis samedi, a également effectué 180 consultations et visites médicales au niveau des établissements de santé des communes de Chréa, Bir el-Ater et Ouenza, a fait savoir la même source, précisant que les praticiens et paramédicaux de l'hôpital de maternité et d'enfance Khaldi-Abdelaziz ont bénéficié d'une journée de formation en gynécologie, abordant les dernières techniques et méthodes utilisées dans ce domaine.

APS

TCHAD

Nouvelle Constitution et passage à la IV^e République

Le président Idriss Déby a promulgué vendredi 4 mai 2018 la nouvelle Constitution, marquant le passage à la IV^e République. Une cérémonie que le pouvoir a voulu solennelle et avec des annonces sur ce que sera le nouveau Tchad.

C'est devant une salle comble, en présence de tous les corps de la République que le chef de l'État a signé le décret promulguant la nouvelle Constitution, entouré des acteurs du texte.

Pour Idriss Déby Itno, les temps nouveaux qui s'annoncent appellent aussi de nouvelles attitudes : "La IV^e République est bâtie sur des valeurs fortes, qui imposent des attitudes et des pratiques de rupture. Je reconnais volontiers que de nombreuses personnes ont bâti des fortunes importantes sur la base du détournement et de la corruption. Je vous assure que cette machine de l'enrichissement illicite et immoral va cesser son fonctionnement, quelles que soient sa marque et sa puissance".

Le chef de l'État a confirmé la tenue des élections législatives – repoussées depuis 2015 – en novembre 2018 et des locales dans la foulée. Idriss Déby Itno a "saisi cette opportunité pour solliciter le concours et le soutien de nos partenaires techniques et financiers" pour l'organisation des futurs scrutins, car d'après lui il sera "difficile de tenir cet important pari, eu égard à la modicité de nos ressources". Dans la bataille pour le développement du



Tchad, un "réaménagement s'impose pour augmenter le temps de travail. J'ai la profonde conviction que la durée hebdomadaire de travail qui est de trente-sept heures est un luxe pour un pays comme le Tchad" a lancé le chef de l'État, qui a aussi annoncé une amnistie générale pour tous les Tchadiens qui ont pris les armes contre son régime et qui se trouvent en exil. De son côté, l'opposition dénonce "un coup d'État constitutionnel", d'autant que la nouvelle Constitution renforce les pouvoirs du Président tchadien, avec la mise en place d'un régime présidentiel intégral, sans Premier ministre ni vice-président.

L'ancien Premier ministre Joseph Djimrangar Dahnadji est président du parti CAP-SUR. Il accuse le chef de l'État de s'être "substitué au peuple". Il regrette que la nouvelle Constitution ait été "avalisée" par les députés, sans référendum. Arrivé 4^e à la présidentielle de 2016 – "officiellement", précise-t-il, Joseph

Djimrangar Dahnadji "ne peut pas appeler le nouveau texte une Constitution. On supprime certaines institutions, on dénature le régime", s'inquiète-t-il. Alors qu'en 1993, "la Conférence nationale a mis en place un système démocratique, un « individu dit - je ne me retrouve pas dedans et ça va se passer comme ça tout le temps qu'il faudra - pour qu'il atteigne ses objectifs, donc ce n'est pas une Constitution". Dobian Assingar, président d'honneur de la Ligue tchadienne des droits de l'Homme dénonce pour sa part le silence de la communauté internationale : "Ailleurs, quand il y a un petit sable dans le grincement de la démocratie, la communauté internationale se lève. Mais au Tchad, ce n'est pas le cas. Le Tchad est abandonné, c'est le guerrier, soi-disant, Idriss Déby qu'il faut protéger". Avec la proclamation de la IV^e République, le président du Tchad "va concentrer tous les pouvoirs entre ses mains, plus de pouvoir encore".

ESPAGNE

Mariano Rajoy refuse toute concession à l'ETA après sa dissolution

L'organisation indépendantiste terroriste basque - ETA - fait désormais partie du passé. Les pistoleros ont mis en scène leur propre dissolution, dans la commune française de Cambo-les-Bains. Cette fin arrive après près de 60 ans d'existence, après 826 victimes et aucun résultat politique obtenu. A Madrid, on snobe cet événement qui clôt une page noire de l'histoire espagnole. "Il n'y a pas eu de dissolution de ETA, ETA n'a pas choisi de disparaître. C'est la démocratie espagnole qui l'a vaincue, telle elle est la réalité". Ce sont les mots de Mariano Rajoy, après la cérémonie organisée dans la commune française de

Cambo-les-Bains. Le chef du gouvernement n'aurait voulu en aucun cas y participer, cela serait revenu, a-t-il dit, à "cautionner la trajectoire sanglante et criminelle de l'organisation armée basque". Mariano Rajoy n'avait jamais prêté attention ni au désarmement d'ETA en avril 2017 ni à la demande de pardon partielle des séparatistes radicaux le mois dernier. De la même façon, le chef du gouvernement espagnol n'a pas voulu accorder d'importance à cette rencontre internationale avec des médiateurs. Il a simplement reconnu que la disparition d'ETA était "une bonne nouvelle, et surtout, cela signifie que ses 60

ans d'histoire ont été un échec". Reste à savoir désormais ce que le gouvernement Rajoy va faire sur la question cruciale des 297 prisonniers basques restants. Le président régional basque, le nationaliste modéré Inigo Urkullu, est très favorable, maintenant qu'ETA a disparu, à leur rapprochement dans des prisons au Pays basque ou proches du Pays basque. Pour l'heure, Mariano Rajoy se montre intraitable. Pas question de céder et d'appliquer cette mesure humanitaire. Dans les semaines à venir, toutefois, il pourrait se voir obliger à faire cette concession.

THAÏLANDE

Les opposants à la junte exigent des élections dès cette année

En Thaïlande, les opposants à la junte ont organisé samedi une manifestation pour réclamer la tenue d'élections cette année. Cette fois-ci les militaires au pouvoir n'ont pas interdit le rassemblement. Les manifestations précédentes avaient donné lieu à des affrontements entre étudiants et policiers.

La manifestation devait se tenir dans la

soirée à l'intérieur du campus de l'université Thammasat, le lieu symbolique de tous les rassemblements pro-démocratiques en Thaïlande.

Le mois de mai marque le quatrième anniversaire du coup d'État de 2014, lorsque les généraux ont renversé le gouvernement élu de Yingluck Shinawatra. Il s'agit de la plus longue période de dictature militaire

depuis presque un demi-siècle, d'où l'exaspération des étudiants qui prévoient une série de manifestations dans les semaines à venir.

Ils réclament des élections le plus vite possible, considérant que la date de février 2019 fixée pour le scrutin par la junte n'est pas acceptable.

Ils exigent aussi que le gouvernement

militaire s'en tienne à un rôle de gouvernement provisoire et ne prenne aucune décision engageant l'avenir du pays. De son côté, le chef de la junte, le général Prayuth Chan-ocha, cache de moins en moins son apparente volonté de continuer à diriger le pays après les élections.

Agences

YÉMEN

Tensions sur l'île de Socotra après un débarquement émirati

Une délégation saoudienne se trouve depuis vendredi sur l'île yéménite de Socotra pour apaiser des tensions nées d'un débarquement de soldats émiratis, membres de la coalition dirigée par Riyad au Yémen, selon l'agence officielle Saba. Ce débarquement s'est produit sans coordination avec le gouvernement yéménite du président Abd Rabbo Mansour Hadi, qui contrôle cette île située à 350 km des côtes yéménites dans l'océan Indien. L'arrivée à Socotra de soldats des Émirats arabes unis a en outre coïncidé, selon la même source, avec une visite de responsables yéménites conduits par le chef du gouvernement Ahmed ben Dagher. La délégation saoudienne a rencontré vendredi M. ben Dhager, en présence d'un représentant émirati, et pris connaissance d'un compte-rendu du gouvernement et de l'administration locale sur "ce qui s'est passé récemment dans l'île", rapporte Saba. Des partisans du gouvernement ont protesté contre l'arrivée des soldats émiratis et souligné que leur présence ne se justifiait pas car il n'y avait pas de Houthis à Socotra. Les émirats sont un pilier de la coalition menée par Ryad et jouent un rôle actif dans le sud du Yémen mais ils ont pris ces derniers temps leurs distances avec le président Hadi.

ÉTATS-UNIS

Trump apporte son soutien au lobby pro-armes

Oubliées les promesses de réforme de la réglementation sur les armes à feu. ADallas, le président américain s'est livré, vendredi 4 mai, à un véritable discours de campagne dans la perspective des élections de mi-mandat devant le congrès de la NRA, le principal lobby des armes aux États-Unis. Donald Trump a promis de défendre le second amendement et a qualifié les partisans du port d'arme de "véritables patriotes". Un Donald Trump en véritable tribun s'est produit, vendredi dernier, devant un public conquis. "Donc, parlons des armes à feu, on en parle ?". Et le président américain se lance : "Paris en France a les lois les plus restrictives du monde en matière d'armes. Personne n'est armé à Paris, personne. Et nous nous souvenons tous des quelque 130 personnes brutalement assassinées par un petit groupe de terroristes qui avaient des armes. Ils ont pris leur temps et les ont abattus un par un - boum, viens par ici ; boum, viens par ici ; boum -. Si quelqu'un avait été armé, les terroristes se seraient enfuis ou auraient été abattus", assure le président après cette interprétation très imagée et toute personnelle du drame vécu à Paris. Et Donald Trump conclut en forme de boutade : "Maintenant les terroristes utilisent des camions, interdisons les camions, interdisons même les voitures." La salle rit et applaudit chaleureusement. Elle a retrouvé son héros. Pas une seule fois il n'a évoqué la moindre régulation du port d'armes aux États-Unis.

Agences

Le rapport de l'Union européenne du 3 mai 2018 sur l'Algérie : « Entreprendre ensemble »

La Commission européenne et le Service européen pour l'action extérieure ont publié le 3 mai 2018 un rapport sur l'état d'avancement des relations entre l'Union européenne et Algérie, en vue du 11^e Conseil d'association UE-Algérie prévu le 14 mai prochain à Bruxelles.



Eviter le mythe des matières premières comme solution miracle au développement

Le rapport de l'Union européenne du 3 mai 2018 sur l'Algérie : « Entreprendre ensemble »

La Commission européenne et le Service européen pour l'action extérieure ont publié, le 3 mai 2018, un rapport sur l'état d'avancement des relations entre l'Union européenne et Algérie, en vue du 11^e Conseil d'association UE-Algérie prévu le 14 mai prochain à Bruxelles.

PAR DR ABDERRAHMANE MEHTOUL*

Il s'agit d'éviter des débats stériles entre l'Algérie et l'Union européenne, le seul porte-parole officiel, au nom de l'Algérie, comme j'ai eu à l'affirmer lors de l'interview à la Radio publique arabe, chaîne 1, le premier mai 2018, est le ministère des Affaires étrangères, toutes les autres déclarations n'engageant que leurs personnes. Il s'agit, comme je l'ai souligné il y a quelques années lors d'une conférence, à l'invitation du Parlement européen à Bruxelles, de dépassionner les relations car la stabilité des deux rives de la Méditerranée, nous impose d'entreprendre ensemble.

1.- Selon le rapport européen du 3 mai 2018 : "L'Algérie un acteur déterminant de la stabilité régionale"

"Le gouvernement algérien suit de près l'évolution de ces crises, dans le but de faciliter une solution contribuant ainsi à la stabilisation de son voisinage immédiat, notamment au Sahel. L'Algérie demeure un acteur-clé au niveau régional et international pour la sécurité. L'effort continu, (...) de modernisation des équipements, ainsi que les nombreux effectifs de sécurité dont l'Algérie dispose, ont permis à l'état d'amené l'Armée nationale populaire (ANP) à déployer des forces de sécurité supplémentaires aux frontières" selon l'exécutif européen dans son rapport sur l'état d'avancement des relations UE-Algérie en date du 3 mai 2018. Aussi, contrairement à certaines prévisions pessimistes prédisant un scénario catastrophe pour l'Algérie horizon 2020, l'Algérie, sous réserve d'une bonne gouvernance et d'une réorientation de sa politique économique, a l'ambition de ses choix. L'Algérie par exemple à travers les canalisations Medgaz et Transmed est un acteur stratégique pour l'approvisionnement en Éner-

gie de l'Europe ayant toujours respecté ses engagements commerciaux. Selon le plan de la compagnie nationale des hydrocarbures, Sonatrach, il est prévu un investissement de 73 milliards de dollars entre l'année 2016 et 2020, dédié au domaine de l'exploration. Considérée comme le 2^e fournisseur en gaz pour l'Europe après la Russie, l'Algérie prévoit une augmentation de sa production de gaz de l'ordre de 141,3 milliards m³ pour cette année, en vue d'atteindre 143,9 milliard en 2018, et 165 milliards pour l'année 2020, la production de gaz algérien, affichant une augmentation de 90 milliards m³ annuellement, dont 50 milliards acheminés à travers les gazoducs vers l'Europe. Ainsi, l'Algérie peut devenir un acteur déterminant de la stabilité de la région méditerranéenne et africaine, conditionnée par son développement économique et social au sein de grands espaces régionaux, analyse soutenue dans mes interviews internationales notamment à Radio France Internationale RFI France le 27 février 2016, à l'American Herald Tribune du 28 décembre 2016 et au quotidien financier français la tribune.fr en février 2017. Réussir les réformes structurelles permettant le redressement national est possible. Pour cela, des réformes de structures doivent avoir pour finalité d'encourager l'investissement créateur de valeur ajoutée passant la refonte du système foncier, financier, douanier, fiscal, l'administration et une nouvelle régulation sociale au profit des plus démunis. Il y a urgence d'objectifs précis et une nouvelle organisation institutionnelle afin de donner plus de cohérence au management. Les débats contradictoires en association avec toutes les composantes de la société, tolérant les différentes sensibilités et la nécessaire cohésion sociale me semblent être la seule voie pour dépasser la crise multidimensionnelle actuelle, car les ajustements sociaux seront douloureux. Le cadre macro-écono-

mique relativement stabilisé en Algérie est éphémère sans profondes réformes structurelles avec la baisse du cours des hydrocarbures, et le risque après l'épuisement du fonds de régulation des recettes, celui des réserves de change (2020/2022) afin d'éviter un retour au FMI.

2.- Algérie/Europe : dialogue productif pour régler les différends sur le plan économique

Dans son rapport du 3 mai 2018, l'Union européenne, saluant les efforts de l'Algérie en matière de sécurité et de défense au niveau de la région, comme mis en relief précédemment, fait savoir "qu'elle a sollicité à plusieurs reprises le partenaire algérien et reste en attente de la proposition algérienne pour un nouveau calendrier de mise en œuvre des initiatives déjà discutées et agréées... Qu'en 2015, l'Algérie a introduit une série de mesures protectionnistes, invoquant une détérioration de la balance de paiements, avec des effets négatifs de ces mesures sur les opérateurs de l'UE amplifiant par le manque de prévisibilité et de communication préalable des autorités algériennes" et selon le dernier rapport "ces mesures sont contraires aux clauses de l'Accord d'association qui régit, entre autres, les relations commerciales entre l'UE et l'Algérie". Toujours pour l'Union européenne, "la création d'un cadre juridique stable et transparent, propice à l'investissement, ainsi que la réduction des subventions, la modernisation du secteur financier, et le développement du potentiel des partenariats public-privé font partie des réformes structurelles nécessaires qui doivent encore être menées, que l'investissement étranger doit également être encouragé ; dans ce sens, assouplir la règle 51/49, au moins pour les secteurs non-stratégiques, serait bénéfique" Cela rejoint la déclaration devant l'Assemblée nationale française de



la Commissaire européenne au commerce, Cecilia Malmström, qui avait affirmé, mardi 10 avril, que les limitations aux importations instaurées par l'Algérie n'étaient "pas en conformité avec les accords de libre-échange contenus dans l'accord d'association entre l'Union européenne (UE) et l'Algérie et qu'en cas d'échec du dialogue engagé entre les deux parties à ce sujet, il faudra évoquer les clauses de règlement de différends de cet accord". Cela contredit, sur le plan des relations économiques, les propos optimistes du ministre du Commerce algérien lors de sa conférence datant du 2 mai 2018, commentant la venue d'une délégation européenne en ce mois de mai 2018, je le cite "L'UE est un partenaire stratégique. Nous avons expliqué la période difficile et nous avons invité nos partenaires à participer à cette transition et à cette diversification économique... Ils sont venus à Alger. Ils ont exprimé leurs inquiétudes et ont compris la situation difficile que traverse le pays". Selon le gouvernement algérien sur la période 2005-2015, les exportations hors hydrocarbures de l'Algérie vers l'UE se sont établies à 14 milliards de dollars tandis que l'Algérie a importé pour 220 milliards de dollars de l'UE. En termes de recettes douanières, le gouvernement algérien estimait en 2015 le manque à gagner occasionné sur la même période, à plus de 700 milliards DA soit plus de 6,7 milliards d'euros (au taux de 2015), soit 670 millions de dollars/an. Pour la partie

européenne, il appartient à l'Algérie de comptabiliser ses exportations d'hydrocarbures vers l'Europe pour dresser la balance et pas seulement les produits hors hydrocarbures ayant une structure économique peu compétitive, la structure du tissu économique, composée à 97 % de très petites entreprises (TPE), est quant à elle peu orientée vers la performance économique en termes de production et d'exportation et donc d'aller vers les réformes en retard qui sont de la seule responsabilité du gouvernement algérien invoquant une législation bureaucratique en matière d'investissement et peu lisible pour les investisseurs étrangers, notamment européens, qui évoquent souvent pour les PMI-PME l'application de la règle 51/49 % à tous les secteurs d'activité confondus, comme étant un obstacle à l'investissement. J'ai été destinataire, grâce à mes réseaux au niveau de la CEE à Bruxelles, fin décembre 2016, de la nouvelle mouture de la révision partielle proposée par l'Union européenne suite aux propositions algériennes de l'Accord qui lie l'Algérie à l'Union européenne qui reconforte certaines propositions algériennes mais n'étant nullement question de modifier l'Accord cadre. Cela confirme la déclaration récente de responsables du ministère des Affaires étrangères pour qui le document contenant 21 recommandations permettrait de relancer la coopération entre l'Algérie et l'UE dans le but de mettre les relations économiques au centre de cette

coopération, de donner à cet accord toute son importance et d'utiliser tout son énorme potentiel dans ses trois composantes : politique, économique et humaine. Comme rappelé dans mes contributions et reprenant certaines idées lors de ma conférence à l'invitation du parlement européen, après une réelle inquiétude de la communauté internationale où certains médias algériens ont supputé sur la rupture de l'Accord qui lie l'Algérie à l'Union européenne, les responsables algériens ont été clairs. Pour l'Algérie qui a toujours respecté ses engagements internationaux, il n'est pas question de rompre l'Accord d'Association qui la lie à l'Europe, étant en négociation pour un partenariat gagnant/gagnant, l'Europe ne devant plus considérer l'Algérie uniquement du point de vue d'un marché. La situation du pays reste toutefois tributaire de l'évolution des marchés d'hydrocarbures, des ventes dont le pays tire l'essentiel de ses revenus, en rappelant que la coopération énergétique, basée sur un protocole spécifique, est au centre de la coopération avec l'UE. C'est à ce titre, que le Conseil des ministres en date du 6 octobre 2015 a considéré nécessaire de réévaluer les volets économique et commercial de l'accord d'association avec l'Union européenne (UE) qui n'a pas réalisé les objectifs attendus en matière d'investissements européens en Algérie.

3.- Pour un partenariat gagnant-gagnant

Entre 2014/2017 le principal par-

tenaires de l'Algérie, sont les pays de l'Union européenne avec environ 50,67 % des importations et 64,21 % des exportations avec la dominance des hydrocarbures. Lors de différentes visites tant à Alger qu'à Bruxelles, les parties algériennes et européennes ont réaffirmé la détermination commune à rehausser les relations à la hauteur des ambitions proclamées. L'Algérie est un acteur de stabilité de la région méditerranéenne et africaine et par exemple à travers les canalisations Medgaz et Transmed un acteur stratégique pour l'approvisionnement en énergie de l'Europe ayant toujours respecté ses engagements commerciaux. La volonté serait de densifier cette coopération, selon le ministre algérien des Affaires étrangères *d'évaluation réclamée par l'Algérie ne vise nullement à remettre en cause l'Accord, mais, bien au contraire, à l'utiliser pleinement dans le sens d'une interprétation positive de ses dispositions permettant un rééquilibrage des liens de coopération*". Du côté européen, on évoque des discussions "constructives". Selon la partie européenne, la relation bilatérale, prometteuse aussi bien dans le domaine de l'énergie que dans l'activité des entreprises et du commerce, a un potentiel inexploré, même si grevé par des lourdeurs administratives et de décisions politiques persistantes. C'est que la partie européenne doit regarder l'Algérie comme un partenaire et non comme un immense marché destiné à recevoir tous les produits "made in Europe". Comme l'Algérie doit comprendre qu'en ce XXI^e siècle, les relations en réseaux ont remplacé les relations personnalisées entre chefs d'État ou ministres dans le domaine économique devant avoir des réseaux crédibles loin des slogans populistes qui n'ont aucune influence sur les décisions internationale et que l'Europe ne peut contraindre des entrepreneurs privés, mus par la seule logique de profit, qui ont de larges opportunités à travers le monde, à investir dans un pays donné, ce qui renvoie à la levée de contraintes du milieu des affaires. De ce fait l'Algérie sera ce que les Algériens voudront qu'elle soit. L'Algérie, afin de négocier en rapport de forces, implique un changement de la mentalité bureaucratique, en ce XXI^e siècle ce ne sont

pas les États qui investissent, jouant le rôle de régulateur, devant concilier efficacité économique et une profonde justice sociale, mais les opérateurs qui sont mus par la logique du profit. Personne ne pouvant se targuer d'être plus nationaliste qu'un autre, la facilité et la fuite en avant est de vouloir imputer les causes du blocage seulement à l'extérieur (ce discours anti-impérialiste chauviniste pour faire oublier les problèmes intérieurs, ce chat noir dans un tunnel sombre que l'on ne voit jamais) alors que le mal essentiel est en nous. L'extérieur est-il responsable de la montée en puissance de la bureaucratie destructrice et de la corruption dominante ; l'extérieur est-il responsable de notre mauvaise gestion et du gaspillage de nos ressources. Certes, les inquiétudes étant légitimes car les baisses tarifaires sont un manque à gagner à court terme du fait du dégrèvement tarifaire, mais devant raisonner en termes d'avantages comparatifs dynamiques à moyen terme. Invoquer la situation mono exportatrice de l'Algérie, ne tient pas la route, la majorité des pays de l'Opep étant membres de l'OMC (97 % du commerce mondial et 85 % de la population mondiale). Le grand défi pour l'Algérie est d'accélérer la réforme globale pour tirer les avantages comparatifs de l'insertion dans la division internationale du travail. Pour bénéficier des effets positifs de l'Accord avec l'Europe que d'une éventuelle adhésion à l'OMC, (sinon les effets pervers l'emporteront) qu'il faille faire d'abord le ménage au sein de l'économie algérienne et que ce sont les freins à la réforme globale du fait de déplacements des segments de pouvoir (les gagnants de demain n'étant pas ceux d'aujourd'hui) qui explique le déperissement du tissu productif. Toute analyse opérationnelle devra relier l'avancée ou le frein aux réformes en analysant les stratégies des différentes forces sociales en présence, la politique gouvernementale se trouvant ballottée entre deux forces sociales antagoniques, la logique rentière épaulé par les tenants de l'import (en réalité seulement 100 contrôlant plus de 80 % du total) et de la sphère informelle malheureusement dominante et la logique entrepreneuriale minoritaire. Cela explique que l'Algérie est dans cette interminable transi-

tion, ni économie de marché concurrentielle à vocation sociale, ni économie administrée, l'avancée des réformes étant inversement proportionnelle au cours du pétrole et du cours du dollar, les réformes étant timidement faites avec incohérence lorsque le cours baisse. Cela explique également que malgré des dévaluations successives du dinar, 5 dinars/1 dollar en 1974 à 115 dinars/1 dollar en avril 2018 au cours officiel et à plus de 140 dinars/1 euro, il a été impossible de dynamiser les exportations hors hydrocarbures montrant que le blocage est d'ordre systémique. C'est que 80 % directement et indirectement du taux de croissance du PIB (via le BTPH) et donc du taux d'emploi, est tiré par la dépense publique via les hydrocarbures, ce qui donne aux entreprises créatrices de richesses publiques primitives (souvent endettées vis-à-vis des banques publiques) une part négligeable. Les infrastructures n'étant qu'un moyen, l'expérience récente malheureuse de l'Espagne qui a misé sur ce segment doit être méditée attentivement par les autorités algériennes. Aussi, pour pouvoir attirer les investissements porteurs, le gouvernement algérien devrait donc mettre en place des mécanismes de régulation afin d'attirer des investisseurs porteurs, évitant des changements périodiques de cadres juridiques, des actions administratives bureaucratiques non transparentes source de démobilité et qui risquent de faire fuir les investisseurs qu'ils soient locaux ou étrangers. Sans chauvinisme, l'Algérie recèle des potentialités pour sortir de la crise. En résumé, je suis persuadé que grâce au dialogue productif les relations entre l'Algérie et l'Europe trouveront une solution garantissant les intérêts réciproques, n'existant pas dans la pratique des affaires de sentiments. Nous devons tous ensemble dépassionner les débats et nous orienter vers un partenariat gagnant-gagnant. Il s'agit, comme je l'ai souligné il y a quelques années lors d'une conférence, à l'invitation du Parlement européen à Bruxelles, de dépassionner les relations car la stabilité des deux rives de la Méditerranée, nous impose d'entreprendre ensemble.

*A. M., expert international et professeur des universités

Eviter le mythe des matières premières comme solution miracle au développement

Plusieurs émissions de télévisions et certains quotidiens, entre 2016/2017, que je ne nommerai pas, m'ont profondément choqué.

PAR DR ABDERRAHMANE MEBTOUL

Il s'agit de faire intervenir quelques soi-disant experts qui affirmaient, sans retenue et sans analyses chiffrées, ignorant la transformation du monde, que grâce à l'exportation du phosphate, du fer à l'état brut ou semi-brut, ou du ciment (selon nos calculs quelques centaines de millions de dollars de profit net à ne pas confondre avec le chiffre d'affaire de peu de signification), l'Algérie fera face à la baisse du prix du pétrole. Inconscience ou démagogie ? Pourquoi induire en erreur tant l'opinion publique que les décideurs du pays ? On se souvient bien de ceux qui avaient promis au gouvernement un cours de pétrole à 100 dollars US lors de plusieurs rencontres économiques avec le gouvernement auquel j'ai assisté. Les cours du pétrole au dessus de 70 dollars actuellement ne doivent pas conduire à l'euphorie, comme il s'agit d'éviter le mythe des matières premières brutes comme solution miracle au développement. Par ailleurs, comme j'ai eu à le démontrer dans maintes contributions nationales et internationales, pour le cas du phosphate (Mena-Forum Bruxelles - *Algeria and its illusory raw material annuity* by Dr A. Mebtoul en date du 28 avril 2018, - la commercialisation dépend tant des contraintes d'environnement, du management stratégique interne, de la teneur chimique - donc de leur pureté qui détermine le coût d'exploitation et, de la croissance de l'économie mondiale qui devrait connaître une modification importante de sa structure avec l'avènement de la quatrième révolution économique et sociale entre 2020/2030/2040. L'objet de cette présente contribution est d'analyser le cas du fer.

1.-Pour le fer, les réserves mondiales sont évaluées par les organismes internationaux à 85.000 millions de tonnes (Mt). L'Algérie n'est pas citée dans les statistiques internationales mais selon les données algériennes, ses réserves (gisements exploitables) varient entre 1.500 et 2000 Mt, un ministre ayant donné le .05 décembre 2015, environ 2500 tonnes. La production mondiale de fer s'élève 3,32 milliards de tonnes, et de très loin, la Chine est le premier producteur, suivie par l'Australie et le Brésil. La Chine concentre à elle seule environ 50 % du marché de l'acier, aussi bien

en termes d'offre que de demande. Le prix du fer brut est fluctuant. En février 2018, le prix du fer s'établit à 77 dollars la tonne. Si l'on s'en tient aux statistiques de l'Union européenne en termes d'importation, et rapporté au cours du dollar d'avril 2018, les cours ont évolué ainsi : 100 dollars la tonne métrique en janvier 2009, 140 dollars en janvier 2012, 102 dollars en janvier 2013, 116 dollars en janvier 2014, 70 dollars en janvier 2015, 58 dollars en janvier 2016. La banque canadienne Scotia, spécialisée dans l'évolution des cours des matières premières, prévoit, dans une note de conjoncture datée du 6 juillet 2016, un prix international entre 48 et 50 \$ la tonne métrique pour 2018, tout dépendant de la relance de l'économie de la Chine, dont les aciéries ont absorbé 70 % de la demande mondiale du minerai de fer entre 2014 et 2017. A un cours de 60 \$ la tonne de fer brut, pour une exportation de 3 millions de tonnes/an, nous aurons un chiffre d'affaires de 180 millions dollars dont il faudra retrancher 40 % de charges (le coût d'exploitations est très élevé) ; resteraient 108 millions dollars à se partager selon la règle des 49/51%, ce qui ferait moins de 55 millions dollars pour l'Algérie. Avec une exportation de 30 millions de tonnes /an, le profit net pour l'Algérie ne dépasserait pas 600 millions dollars/an. C'est que l'exploitation du fer de Gara Djebilet nécessitera de grands investissements estimés par le gouvernement en 2013 à environ 15 milliards de dollars, dans les centrales électriques, des réseaux de transport, une utilisation rationnelle de l'eau, le règlement du problème de l'éloignement des sources d'approvisionnement, des mesures de protection de l'environnement et, surtout, une formation pointue des travailleurs.

2.-Seule la transformation en produits nobles peut donc procurer une valeur ajoutée plus importante à l'exportation. Si l'on prend quelques produits nobles, à forte valeur ajoutée, contrôlés par quelques firmes transnationales, tant du point de vue technologique que commercial, nous avons les cours suivants. En février 2018, le cours du cuivre s'établit à 7 007 dollars la tonne, en baisse de 0,8 % sur un mois et en hausse de 17,9 % sur un an. Fin avril 2018, le prix du cuivre au kilo s'établit donc à 7,01 dollars, soit 6,17 euros au cours actuel. En février 2018, le prix de l'incol dont le cours dépend des alliages (diminutif du groupe de mot acier inoxydable) est un métal dérivé d'un mélange d'alliage incluant le fer le carbone, le chrome ainsi que le nickel, peut fluctuer entre 2000 et à 2



500 dollars la tonne. En février 2018, le prix de l'aluminium s'établit à 2 182 dollars la tonne, en baisse de 1,3 % sur un mois et en hausse de 17,3 % sur un an. En février 2018, le prix du plomb s'établit à 2 581 dollars la tonne, en baisse de 0,1 % sur un mois et en hausse de 11,7 % sur un an. En février 2018, le prix du zinc s'établit à 3 533 dollars la tonne, en hausse de 2,7 % sur un mois et en hausse de 24,2 % sur un an. En mars 2018, le prix de la ferraille broyée (type E40) s'établissait en moyenne à 285 euros la tonne, en hausse de 6 % sur un mois et en baisse de 33 % sur un an. Pour le cours de l'acier est très fluctuant et s'est établi à 620 de dollars la tonne le 22 juillet 2016 contre 580 de dollars la tonne le 19 juillet 2016. En avril 2018, le prix de l'acier en moyenne, s'établit à 857 dollars la tonne, mais dépendant des catégories d'acier, fonction de l'offre et de la demande tant interne que mondiale : acier MM20 816 dollars la tonne-acier MM50 750 dollars la tonne et l'acier MM100, environ 635 dollars la tonne.

3.-En résumé, il ne faut pas être utopique, pour 2017 et certainement pur 2018, les entrées de devises proviennent directement et indirectement pour 97/98 % grâce aux hydrocarbures et ses dérivées. Les exportations hors hydrocarbures conditionnées par de profondes réformes structurelles loin de la vision rentière, relèvent non de décisions administratives, mais d'entreprises compétitives concurrentielles en termes de

cout/qualité. Entre les négociations, sa maturation, sa réalisation et sa vitesse de croisière pour avoir des coûts compétitifs, un projet demande en Algérie un minimum de cinq années devant lever la contraintes bureaucratiques de l'environnement des affaires. Le monde ne nous attend pas., Devant raisonner en dynamique et non en statique. Toute Nation qui n'avance pas recule forcément. La bonne gouvernance et la maîtrise du temps étant les principaux défis pour les Nations en ce XXI^e siècle, en ce monde turbulent et instable. Par ailleurs, toutes ces unités sont énergétivores et se pose la problématique stratégique de la cession du prix du gaz. Il ne faudrait, cependant, pas renouveler les expériences négatives d'El-Hadjar, qui, malgré les nombreuses promesses et les assainissements répétées, est toujours en difficulté. Du fait de la structure oligopolistique de la filière mines, au niveau mondial, la seule solution est un partenariat gagnant/gagnant avec les firmes de renom qui contrôlent les segments du marché international et qui n'accepteront pas la règle restrictive des 49/51 % avec ses lourdeurs bureaucratiques, la souplesse et les décisions du temps réel régissant le commerce international.

ademmebtoul@gmail.com

(1) - A l'occasion du 1^{er} mai 2018 large débat - sur le bilan et les perspectives économiques - avec le professeur Abderrahmane Mebtoul - Radio arabophone publique chaîne 1

FESTIVAL NATIONAL DE LA MUSIQUE ANDALOUSE SANÂA

Le 10^e édition s'ouvre à Alger

Le 10^e Festival national de la musique andalouse "Sanaâ" s'est ouvert jeudi soir à Alger avec trois prestations animées par l'association Les Beaux-Arts d'Alger, Manal Gherbi et Fayçal Benkrizi, devant un nombreux public.

Accueilli à l'auditorium du palais de la culture Moufidi-Zakaria, le festival a d'abord programmé pour sa soirée inaugurale, l'association, Les Beaux-Arts d'Alger (lauréate de la 9^e édition), représentée par 21 instrumentistes dont 9 musiciennes, sous la direction d'El-Hadi Boukoura.

L'association algéroise a choisi de présenter *Noubet H'çin*, déclinée en six mouvements, conduits par les voix étoffées de Yasmine Safsaf, Noura Damache, Nassima Haffaf, Houssam Zitouni et Omar Boudelal.

Les solistes ont notamment entonné les pièces, *Ya mouqabil kif el âamel (m'seddar)*, *Ma saba âakli (b'taihi)*, *Darabatni bi khindjari moqlateyha (derdj)*, *Zada el hobbo wajdi (n'çraf)*, *Aqbalet dawlatou errida* et *Had el gharam elladi katamtou (kh'lass)*.

Yasmine Sefsaf à l'oud, soliste non-voyante, dotée d'une voix suave à la tessiture large, a réussi sa prestation, conciliant entre son amour de la musique andalouse et son statut de diplômée de hautes études en littérature. Très applaudie par le public, Manal Gherbi est ensuite intervenue pour interpréter avec une voix cristalline, *Noubet Dil*, dans ses déclinaisons rythmiques et mélodiques, enchaînant entre autres pièces, *Kad kountou khatir*, *Bi ayyi sabab nahdjar*, *Lakitouha fi tawafî tesâa*, *Amchi ya rassoul* et *Atani zamani*.

Au tour de Fayçal Benkrizi de rejoindre la scène et clore la soirée avec un retour à *Noubet H'çin*, rendue en sept mouvements dans un autre répertoire, avec une voix singulière au timbre velouté qui a dessiné les traits d'une prestation apaisante hautement appréciée par l'assistance.

L'artiste, qui compte à son actif trois albums, a notamment rendu les pièces, *Kom nadir el mad'habiya (inqilab)*, *Wa khabbaratni el homiya (istikhar)*, *Ya âachiqin baâd el habib (b'taihi)*, *Min nadmihi el mordjane* et *Ya loun el âassal (n'çraf)*, et de finir son tour de chant avec *Charibna wa taba chorbona* et *Wi âachiya (kh'lass)*.

Manal Gherbi et Fayçal Benkrizi ont été accompagnés par un orchestre de douze musiciens, dont la brillante Saliha Ould Moussa à l'oud, dirigé par Mansour Brahimi qui est intervenu auparavant en solo, étalant à la mandoline, une suite en mode "sika", lors d'un court entracte, à l'issue de la prestation de l'association Les Beaux-Arts d'Alger.

Le public, appréciant la richesse musicale de l'école sanaâ d'Alger -



une des trois composantes du patrimoine andalou qui renferme également le gharnati de Tlemcen et le malouf de Constantine - a savouré tous les moments de la soirée dans la délectation.

Premier des quatre maîtres de la musique andalouse que le festival a prévu d'honorer, Mohamed Benteffahi (1870-1944), dont le parcours a été évoqué en début de soirée, à travers la projection d'un documentaire d'une dizaine de minutes, écrit et réalisé par le musicien-chercheur, président du Conseil national des arts et des lettres (Cnal), Abdelkader Bendamache.

Lors de ce festival, empreint d'une organisation pointue, marquée par une scénographie à l'éclairage sobre et au décor qui a restitué les atmosphères traditionnelles des "qaâdet andalouses", le déroulé des textes des pièces entonnées a été projeté sur un écran au fond de la scène, permettant au public une meilleure appréciation des poésies.

Auparavant, la commissaire du festival, Karima Bouchtout, mettant l'accent sur la nécessité de veiller à la "préservation et la transmission" du patrimoine andalou, a souligné l'importance d'entretenir "un travail de mémoire", à l'égard des maîtres qui ont nourri durant leurs brillantes carrières, l'élan de cette musique savante à travers les siècles.

Valorisant les dix années d'existence du festival, la commissaire a invité le chef de Cabinet du ministère de la Culture, Ali Redjal, à prononcer officiellement, au nom du ministre de la Culture, l'ouverture du 10^e Festival national de la musique andalouse sanaâ.

Prévu jusqu'au 6 mai, le 10^e Festival national de la musique andalouse sanaâ accueille six associations d'Alger, Béjaïa, Mostaganem, Bordj-Bou-Arreidj et Boufarik, avec, en

marge des prestations, d'autres hommages à l'endroit des maîtres, Farid Oujdi, Mustapha Bahar et Mustapha Benguergour et une conférence sur le système modal de la musique sanaâ.

Les Associations de Bejaïa et Mostaganem enchantent le public algérois

Les associations de musique andalouse Ahabab-Sadek-el-Bejaoui de Bejaïa et Ibn-Badja de Mostaganem ont animé vendredi à Alger, la scène du 10^e Festival national de la musique andalouse Sanaâ, devant un public enchanté, relativement nombreux.

L'auditorium du palais de la Culture Moufidi-Zakaria a accueilli l'association de musique andalouse Ahabab-Sadek-el-Bejaoui de Béjaïa, dirigée par Sonia Bouyahia et Madina Yahiaoui, et Ibn-Badja de Mostaganem, orchestrée par Fayçal Benkrizi, qui ont livré, au deuxième soir du festival, deux prestations hautement appréciées.

Pendant près de deux heures de temps, les deux ensembles ont proposé au public, relativement nombreux, une immersion dans l'univers du patrimoine andalou, étalant les noubas, "ghrib", et "mezdj, maya et rasd dil", dans la richesse de leurs variations modales et déclinaisons rythmiques. L'association Ahabab-Sadek-el-Bejaoui et ses 17 instrumentistes dont 6 musiciennes, a mis en valeur les voix pures de Sonia Bouyahia, Madina Yahiaoui, Narimane Meddas, Celia Zidelmel, ainsi que celles de Rayane et Ramzi Boufenniche, qui ont ravi l'assistance avec la beauté romantique des poésies, rendues dans la gamme mineure du mode ghrib.

L'ensemble béjaoui a notamment interprété, *Méchalîya ghrib*, *Kounna f ichqih (m'çadar)*, *alaya ouhoud (b'taihi)*, *Ya mouhrikou bin'nari wadjha mohibbihi (istikhar Araq)*,

Ya mouqabil (dardj), *Touchiya ghrib*, *Ya qalbi khelli el hal, (n'çraf)*, *Koulliftou bi el badri et Amchi ya rassoul (kh'lass)*.

Fayçal Benkrizi, qui avait livré à l'ouverture du festival, une remarquable prestation, a récidivé en chef d'orchestre de l'association Ibn-Badja de Mostaganem, également présente avec six musiciennes sur la vingtaine d'instrumentistes qui la représentent, choisissant de restituer *Noubet Mezdj*, *Maya et Rasd Dil* dans un répertoire varié, à deux modes.

Mettant en avant les solistes aux voix étoffées, Faradj Bentounès, Sanae Boumehdiou et Amine Bentami, l'ensemble a entonné les pièces, *Ana djismi fana (m'çadar maya)*, *Ya men sada sayden (b'taihi rasd dil)*, *El biâad amrone saâib, (dardj maya)*, *In djaka errabië (n'çraf maya)*, *Niranou qalbi (kh'lass rasd dil)* et "Allah yahdik" (*kh'lass maya*).

Le travail d'arrangement effectué sur les chants d'ensembles, rendus en alternance entre les voix masculines et féminines, dont celle de la grande Fatima Bennoua, présente sans instrument dans la formation mostaganémoise, a donné une forme esthétique adéquate à la variation des modes contenue dans le répertoire choisi par l'association. Sous un éclairage sobre, la scénographie, faite, dans la noblesse de la tradition ancienne, d'arcades, de tapis, de coffres et d'ustensiles de dinanderie, a mis en valeur les portraits des quatre regrettés maîtres, que le festival a choisi d'honorer, réalisés par le jeune plasticien-designer, Abdelghani Bouhellal.

Auparavant, le festival a rendu hommage au regretté maître du hawzi Farid Oujdi (1931-2001), dont le parcours a été évoqué, à travers la projection d'un documentaire d'une dizaine de minutes, écrit et réalisé par le musicien-chercheur, président du Conseil national des arts et des lettres (Cnal), Abdelkader Bendamache.

Intervenant en solo lors d'un court entracte à l'issue de la projection du documentaire qui a restitué la carrière artistique de Farid Oujdi, Saliha Ould Moussa, virtuose du luth, a séduit l'assistance par sa technique et sa maîtrise de l'instrument, dans une variation de modes savamment préparée.

Applaudissant longtemps les deux formations, le public, a pu suivre sur écran le défilement des textes de pièces rendues par les deux formations au programme, s'imprégnant allègrement de la profondeur des poésies, conçues dans la métaphore et portées par beauté des mélodies.

Prévu jusqu'au 6 mai, le 10^e Festival national de la musique andalouse Sanaâ accueille dans la soirée de samedi les associations, Biban el Andalous de Bordj-Bou-Arreidj et El Djenadia de Boufarik et prévoit, en marge des prestations, de rendre hommage au regretté maître, Mustapha Bahar.

R. C.

MALADIE INFECTIEUSE

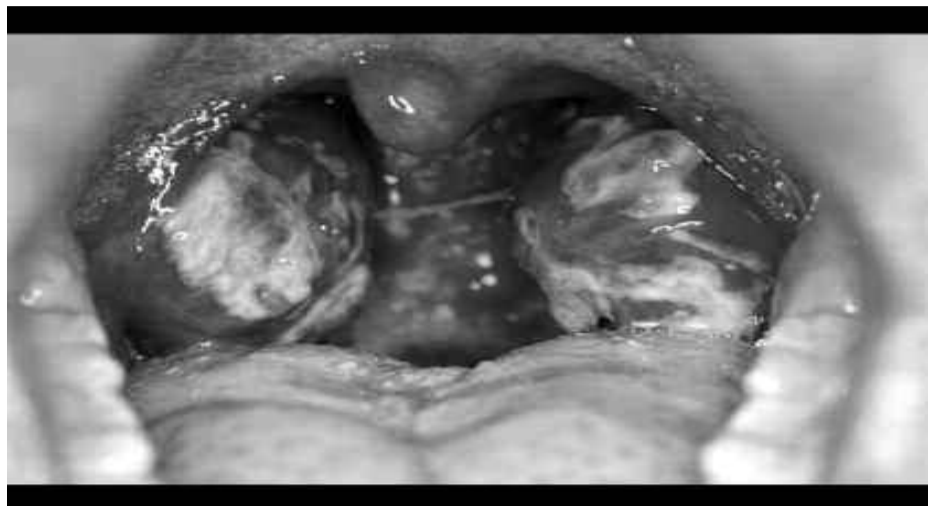
La mononucléose

La mononucléose infectieuse est une maladie provoquée par le virus Epstein-Barr. La mononucléose touche surtout les adolescents et les jeunes adultes, mais elle peut aussi toucher les enfants.

La mononucléose se manifeste le plus souvent par des maux de gorge, une très grande fatigue et une sensation de faiblesse dans tout le corps. Le degré de fatigue peut varier beaucoup d'une personne à l'autre. Certaines personnes plus durement touchées doivent cesser leurs activités durant quelques semaines.

Les symptômes de la mononucléose infectieuse

- Une fatigue extrême.
- Un gonflement et une sensibilité des ganglions du cou et des aisselles. Certains ganglions peuvent aussi enfler à d'autres endroits du corps (région de l'aîne, notamment)
- Des accès de fièvre pouvant aller jusqu'à 40,5 °C (105 °F) et qui s'accompagnent souvent de frissons.
- Un mal de gorge prononcé (pouvant aller, à l'extrême, jusqu'à l'incapacité d'avaler)
- Des maux de tête.
- Une perte d'appétit
- Parfois, des douleurs musculaires généralisées
- Une éruption cutanée peut apparaître, le



plus souvent après avoir pris des antibiotiques

- Une augmentation du volume de la rate est parfois perceptible par le médecin (en tâtant l'abdomen)

La fièvre et le mal de gorge durent de 2 à 3 semaines, mais la fatigue peut persister plusieurs mois.

En cas de douleur aiguë localisée en haut et à gauche de l'abdomen, consulter un médecin sans tarder. Cela pourrait vouloir dire que la rate est enflée et susceptible de se rompre.

Personnes à risque

Les adolescents et les jeunes adultes, même si la maladie peut survenir à tout âge.

Facteurs de risque

Les symptômes de la mononucléose

seraient plus importants dans les sociétés où les mesures d'hygiène sont prédominantes. En effet, l'infection se transmet alors plus tardivement dans la vie (durant l'adolescence plutôt que durant l'enfance). Or, lorsqu'elle est contractée en bas âge, l'infection provoque beaucoup moins de symptômes et passe même souvent inaperçue.

Traitements médicaux de la mononucléose infectieuse

Il n'existe aucun traitement spécifique pour guérir la mononucléose. Il s'agit d'une maladie bénigne qui disparaît généralement d'elle-même au bout de 4 à 8 semaines, même si la fatigue peut persister plusieurs mois. L'objectif du traitement est donc d'offrir des soins de soutien jusqu'au rétablissement.

Conseils pour un bon rétablissement

- Observer une bonne période de repos (certaines personnes auront besoin de quitter l'école ou le travail pour quelques jours ou semaines) et reprendre progressivement ses activités antérieures. Sinon, la période de rétablissement risque de s'allonger
- Boire beaucoup d'eau, de bouillons et de jus afin de prévenir la déshydratation
- Pour soulager les maux de gorge, se gargariser avec une solution d'eau salée (½ c. à thé de sel dans un verre d'eau) plusieurs fois par jour. Boire et manger des aliments froids ou même glacés
- Adopter un régime alimentaire équilibré afin d'aider le corps à reprendre le dessus sur le virus
- Renoncer aux sports exigeants et aux sports de contact pendant au minimum 2 mois pour éviter une rupture de la rate. La rate demeure fragile même si elle n'est pas gonflée
- Éviter de lever des objets lourds pendant au moins 2 mois pour éviter une rupture de la rate. Au besoin, des médicaments peuvent aider à traiter les complications ou à soulager les symptômes, s'ils sont importants.

- Approches complémentaires

Le repos est le principal traitement. Aucune approche complémentaire spécifique n'a été étudiée. Pour connaître les éléments de base qui favorisent une bonne santé du système immunitaire (sommeil, activité physique, contrôle du stress, etc.)

MALADIE BUCCO-DENTAIRE

La gingivite



La gingivite correspond à une inflammation des gencives. Ces dernières deviennent rouges, irritées, enflées alors qu'elles sont normalement fermes et rose pâle. Elles peuvent saigner facilement, notamment lors du brossage des dents.

La gingivite est très fréquente. Parfois asymptomatique, elle peut évoluer, si elle n'est pas prise en compte, en maladies plus graves et plus difficiles à soigner comme une parodontite. Non traitée, l'infection peut en effet gagner les gencives, les os et les tissus environnants des dents. La gingivite correspond finalement au stade le plus précoce des maladies de la gencive. La gingivite est due à la présence de plaque dentaire. La plaque est une pellicule collante composée principalement de bactéries, mais aussi de protéines salivaires, de sucres et d'acides, qui s'accumule sur les dents. Cette plaque dentaire s'épaissit et se durcit

pour former du tartre si les dents ne sont pas correctement et régulièrement brossées. C'est le tartre qui est responsable de l'apparition d'une gingivite. Plus le tartre est présent sur les dents, plus il attaque les gencives. Le meilleur moyen de lutter contre la gingivite est donc d'avoir une bonne hygiène bucco-dentaire et de se brosser régulièrement les dents. Ce simple geste permet en effet d'enlever la plaque dentaire et d'inverser la progression de la maladie des gencives.

La gingivite correspond finalement au stade le plus précoce des maladies de la gencive. La gingivite est due à la présence de plaque dentaire. La plaque est une pellicule collante composée principalement de bactéries, mais aussi de protéines salivaires, de sucres et d'acides, qui s'accumule sur les dents. Cette plaque dentaire s'épaissit et se durcit

Diagnostic

Le diagnostic part des symptômes décrits au dentiste. Ensuite, le professionnel examine les dents et les gencives. Il peut faire une radiographie pour savoir si les os sont atteints.

Causes

La première cause de la gingivite correspond à une mauvaise hygiène bucco-dentaire qui favorise la formation de la plaque dentaire. Viennent ensuite le tabac, l'alcool, certains médicaments ou encore des modifications hormonales. Une prothèse dentaire mal posée peut aussi être responsable d'une inflammation des gencives.

Complications

La gingivite est la première étape de l'affection parodontale. Si l'infection progresse, elle peut atteindre les tissus plus profonds, l'os et donc se transformer en maladies plus graves qui peuvent par exemple entraîner la chute des dents. Une mauvaise hygiène dentaire a également des effets néfastes sur la santé en générale.

Troubles associés

La gingivite peut être associée à des troubles respiratoires. Les bactéries que renferme la plaque peuvent migrer de la bouche aux poumons et causer une infection ou aggraver une affection pulmonaire déjà présente. Il existe également un lien entre la gingivite et le diabète. Le diabète pourrait être plus difficile à contrôler à cause d'une présence accrue de bactéries transmises par le sang, ce qui augmente le taux de glycémie.

Chez la femme enceinte, la gingivite serait associée à un risque plus élevé d'accouchement prématuré et à un faible poids du bébé à la naissance.

Les maladies parodontales englobent la gingivite et la parodontite. La première correspond à une infection des gencives, la seconde à une infection de l'os de la dent. Les maladies parodontales correspondent à la principale cause de chute des dents chez l'adulte.

Comment prévenir?

C'est l'accumulation de tartre qui est res-

ponsable de l'apparition de la gingivite. Or il est possible de lutter contre le tartre et donc de prévenir cette maladie.

Une bonne hygiène dentaire et une saine alimentation sont les principales mesures qui permettent de prévenir l'accumulation de la plaque dentaire. La prévention la plus simple et la plus efficace pour prévenir l'apparition du tartre est de se brosser les dents régulièrement, au moins deux fois par jour, afin d'ôter la plaque dentaire. Pour plus d'efficacité, un fil dentaire et un dentifrice fluoré peuvent être utilisés. Le dentiste doit être consulté régulièrement. Il peut réaliser un détartrage, une à deux fois par an, si nécessaire. Une alimentation équilibrée, pas trop sucrée, peut permettre de prévenir l'apparition de certaines maladies dentaires comme la gingivite

Traitements médicaux

Pour lutter contre la gingivite et prévenir ainsi la progression de cette maladie, il est nécessaire de commencer par se brosser les dents correctement et de faire faire, si nécessaire, un détartrage par un professionnel de santé. Un bain de bouche antiseptique peut être prescrit par le dentiste. Enfin, certains dentifrices sont indiqués en cas de gingivite. Si une prothèse dentaire mal ajustée est responsable d'une gingivite, le chirurgien dentiste devra la remplacer.

AMICAL ARABIE SAOUDITE-ALGÉRIE A'

Les Verts dès aujourd'hui en Espagne



Après trois jours de préparation, la sélection algérienne des joueurs locaux s'envolera ce matin en Espagne, à bord d'un vol spécial, pour y affronter mercredi son homologue d'Arabie saoudite, au stade Ramon-Carranza de Cadix en Espagne, dans un test amical important pour le staff technique.

PAR MOURAD SALHI

Vingt-quatre joueurs ont été retenus pour ce stage de préparation qui s'étalera jusqu'au 10 de ce mois, soit au lendemain de la joute amicale contre l'Arabie saoudite. 19 seulement ont rejoint le centre technique de Sidi-Moussa, en attendant l'arrivée des joueurs de l'USM Alger qui devaient disputer, hier, un match de la Coupe de la Confédération africaine contre les Young Africans de Tanzanie. Dans la liste établie par le staff technique composé du trio Madjer-Ighil-Menad, qui exerce également les fonctions de sélectionneur de l'équipe nationale première, figurent certains joueurs qui vont honorer leur première convocation. Il s'agit de

Hocine El Orfi du NA Hussein Dey, Hichem Cherif El Ouazani du MC Alger, Gharbi Sabri du MC Oran, Azzi Ayoub du MC Alger et Naâmani Mohamed du CR Belouizdad. Ces joueurs tenteront de profiter de cette belle opportunité pour convaincre le staff technique et arracher une place dans l'équipe première.

Une liste qui comprend quatre joueurs de l'USM Alger. Il s'agit de Chafaï, Benmoussa, Benkhemassa et Abdellaoui. Le meilleur buteur du championnat, l'Usmiste Oussama Darfelou, avec 16 réalisations, n'a pas été retenu pour ce stage et ce match contre l'Arabie saoudite. Des questions ont été posées par les spécialistes en la matière concernant l'absence de ce joueur qui marque à chaque fois.

Darfelou fait partie, par contre, de la liste des réservistes, où se trouve également l'attaquant du Mouloudia Nekkache. Le staff technique a jeté son dévolu sur l'attaquant du CS Constantine Mohamed-Amine Abid qui a également à son compte 16 réalisations cette saison. Le détenteur de la Coupe d'Algérie, l'USM Bel-Abbès, sera représenté par trois joueurs, à savoir Tabti, Zouari et Bouguelmouna. Le finaliste, à savoir la JS Kabylie, a fourni deux joueurs seulement, il s'agit des deux défenseurs Issaâd Belkalem et Salim

Boukhanouchouche. L'Arabie saoudite est dans le groupe A, lors de la phase finale du Mondial 2018, en compagnie du pays organisateur, la Russie, l'Égypte et l'Uruguay. Le match contre l'Arabie saoudite sera le second pour la sélection algérienne des locaux après celui disputé et remporté contre le Rwanda (4-1) le 10 janvier dernier à Tunis.

En tout cas, le sélectionneur national profitera de cette rencontre face à une équipe qualifiée en Coupe du monde pour faire une revue d'effectif. L'Algérie, signalons-le, affrontera par la suite le champion d'Europe le Portugal de Cristiano Ronaldo, le 7 juin prochain à Lisbonne. Le staff technique ne veut rien laisser au hasard pour préparer une équipe conquérante contre le Portugal. La journée de samedi a connu deux séances. La matinée a été réservée à une séance de visionnage vidéo, alors que dans la soirée, les coéquipiers de Salhi ont effectué une heure et demie de travail physique, ponctué par un match d'application entre joueurs.

De son côté, l'Arabie saoudite a entamé, mercredi dernier, un stage à Marbella, en Espagne, en vue du Mondial russe 2018. Ce stage va se clôturer le 15 de ce mois, avec le déroulement d'un autre match amical contre la Grèce, en terre espagnole.

M. S.

LIGUE 2 MOBILIS

Le MO Béjaïa en L1, le CRB Aïn-Fakroun en Amateurs

Le MO Béjaïa a assuré son accession en Ligue 1 Mobilis de football samedi, en battant le CA Batna (1-0) pour le compte de la 28^e journée, ayant vu la lanterne rouge, le CRB Aïn Fakroune, relégué officiellement en palier inférieur à deux journées de l'épilogue. Candidat au maintien, le CAB a tenu bon pendant tout le temps réglementaire, avant de craquer dans la deuxième minute du temps additionnel, devant Belkacemi (1-0).

Un précieux succès qui procure aux Crabes sept longueurs d'avance sur le 4^e, la JSM Béjaïa, faisant que même s'ils venaient à perdre leurs deux derniers matchs, ils feront quand même partie des trois clubs qui accéderont en Ligue 1.

La lutte pour les deux autres billets d'accession en Ligue 1 Mobilis s'annonce acharnée entre plusieurs clubs. Pour sa part, la lanterne rouge le CRB Aïn-Fakroun a été officiellement relé-

gué en palier inférieur à l'issue de cette 28^e journée, car sa défaite chez le GC Mascara (3-1) le maintient dans les abysses du classement, avec 10 longueurs de retard sur l'actuel premier non reléguable, le WA Tlemcen.

Un retard insurmontable vu qu'il ne reste plus que six points à prendre s'ici la tombée de rideau, faisant que les Tortues sont déjà condamnées au purgatoire.

APS

COUPE D'ALGÉRIE DE BADMINTON Le CASA Mohammadia sacré

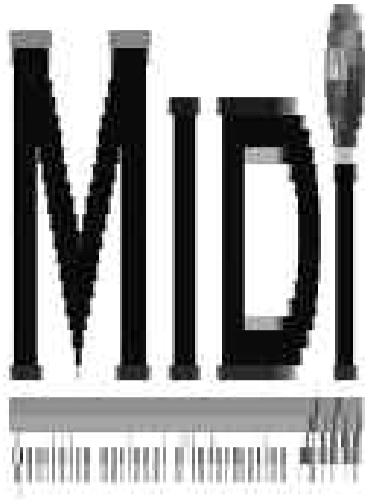
Le CASA Mohammadia a outrageusement dominé les épreuves de la Coupe d'Algérie de badminton, disputées vendredi et samedi à la salle Harcha-Hacène (Alger) dans l'ensemble des catégories (garçons/filles), en raflant huit titres sur les 12 mis en jeu. Outre les seniors (messieurs/dames), les finales ont concerné cinq autres catégories d'âge, à savoir celles des 11, 13, 15, 17 et 19 ans, marquées par une nette domination du CASAM qui a remporté 8 médailles d'or, 2 en argent et 5 en bronze. Une moisson qui lui a permis de devancer le club de Souk El-Ténine (Béjaïa), lequel a pris la deuxième place avec 2 or, au moment où la Jeunesse sportive de Mohammadia a complété le podium avec 1 or, 1 argent et 1 bronze. Ce sacre confirme la suprématie du CASAM car c'est la deuxième année consécutive qu'il domine autant les débats, y compris en championnat. Un succès et une régularité que l'entraîneur Mohamed Idir Mahlous explique par la qualité des effectifs dont dispose le club, composé d'environ 80% d'internationaux qui ont "l'habitude de côtoyer régulièrement le haut niveau" à travers, notamment, leur participation aux joutes internationales et continentales. Mahlous a, cependant, tenu à signaler que d'autres clubs comme Tamaris, Dar El-Beïda, Ferdjioua, Ouled-Moussa et l'AS Protection Civile possèdent de "très bons joueurs aussi, sauf qu'ils manquent de moyens" pour montrer l'étendue de leur "énorme" potentiel.

24^e TOUR INTERNATIONAL CYCLISTE D'ORAN L'Ukrainien

Oleksandr Holovash remporte la 2^e étape

Le cycliste ukrainien Oleksandr Holovash du club Shardjah pro a remporté la deuxième étape de la 24^e édition du tour cycliste international d'Oran, disputé samedi entre Oran et Boutlélis sur une distance de 140 kilomètres. Le vainqueur de la première étape, Laurent Ezrard de la formation algéro-belge du club Sovac natura 4 Ever conserve le maillot jaune. Cette compétition du 24^e tour cycliste d'Oran, organisée dans le cadre des préparatifs des Jeux méditerranéens 2021 à Oran, comporte quatre étapes sur une distance de 552 km. La 3^e étape de (136 km) est prévue dimanche. La caravane traversera différentes artères de la ville d'Oran et terminera la course devant le fort de Santa Cruz au sommet du mont Murdjadjo. La quatrième et dernière étape de ce tour international est programmée pour lundi 7 mai dans la commune d'Aïn El-Turck sur un circuit fermé de 14,2 km à parcourir en neuf boucles. Cette 24^e édition du Tour international d'Oran, organisée par la ligue oranaise en collaboration avec la Fédération algérienne de cyclisme et la DJS Oran, enregistre la participation de 116 coureurs représentant les équipes nationales de la Syrie, de la Libye, des Emirats arabes unis, le club de Marseille (France), la formation algéro-belge Sovac natura 4 Ever, le club VIB Bahrein, le club Shardjah pro, ainsi que des clubs algériens, en l'occurrence le GS Pétroliers, l'ASS Nationale, les Lions de l'Atlas de Blida, IRB El Kantara Biskra et le CR Draria.

APS




L'INFO, RIEN QUE L'INFO

REPUBLIQUE ALGERIENNE
DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIZI-OUZOU
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
2^{ème} AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE
CAPACITE MINIMALE N° : 01/DEP/2018
NIF : 001315019036056

La Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Tizi-Ouzou lance un 2^{ème} avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimale pour la réalisation d'un lycée type 1000 à Tizi Ouzou.

Lot : démolition et reconstruction d'un mur de soutènement en béton armé

Cet avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale s'adresse aux entreprises ayant un certificat de qualification et de classification professionnelles classée à la catégorie **deux (II) et plus en bâtiment** comme activité principale, ayant réalisé un projet similaire ou de même envergure et ayant une moyenne de chiffre d'affaires des trois (03) dernières années supérieur ou égal à **05 millions de dinars**.

1) Le dossier de candidature contient :

- Déclaration de candidature dûment renseignée, signée, cachetée et datée
- Déclaration de probité dûment renseignée, signée, cachetée et datée
- Statuts pour les sociétés
- Certificat de qualification et de classification professionnelle catégorie II et plus en cours de validité
- Références professionnelles de l'entreprise dûment justifiées par des attestations de bonne exécution visées par les différents maîtres d'ouvrages publics (les attestations doivent faire référence aux montants des travaux réalisés ou bien accompagnées des copies de marchés, contrat, bon de commande... etc des travaux réalisés objet des dites attestations)
- Moyens financiers justifiés par les bilans des trois (03) dernières années
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise

2) L'offre technique contient

- Déclaration à souscrire dûment renseignée, signée, cachetée et datée
- Justificatifs des moyens humains : déclarations délivrées par la CNAS ainsi que par des diplômes et des affiliations pour l'encadrement technique
- Justificatifs des moyens matériels : Cartes grises pour matériel roulant et factures d'achats pour matériel fixe, PV de constat d'huissier de justice ou contrat de location notarié
- Planning d'exécution des travaux
- Le présent cahier des charges portant dans sa dernière page, la mention « **lu et accepté** ».

3) L'offre financière contient :

- Lettre de soumission dûment renseignée, signée, cachetée et datée
- Bordereau des prix unitaires
- Détail quantitatif et estimatif .

N.B : Documents justificatifs : Conformément à l'article 69 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'**attributaire du marché public** doit fournir les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date sa saisine et en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution du marché.

- Registre de commerce dûment authentifié par les services CNRC
- Extrait de rôles apuré ou avec échéancier en cours de validité
- Attestation de mise à jour en cours de validité : (CNAS, CASNOS, CACOBATPH)
- L'original du casier judiciaire du gérant en cours de validité
- Numéro d'identification fiscal.
- Attestation de dépôt des comptes sociaux (SARL, EURL, SPA, S,SNC)

Les entreprises intéressées par cet avis peuvent retirer les cahiers des charges au niveau de la direction des équipement publics cité administrative, bureau n°07.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'avis d'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », ces enveloppes sont mises dans une quatrième enveloppe anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - 2^{ème} appel d'offres n°... **Réalisation d'un lycée type 1000 à Tizi Ouzou, lot : Démolition et reconstruction d'un mur de soutènement en béton armé** » qui sera déposée et adressée à Monsieur le Directeur des équipements publics de la wilaya de Tizi Ouzou cité administrative (bureau n°07).

La durée de préparation des offres est fixée à vingt et un jours (21) jours à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP, la presse ou le portail des marchés publics.

L'heure limite de dépôt des offres est fixée à dix heures trente minutes (**10h30 mn**). Si le jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis techniques et financiers qui aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à onze heures (**11h00 mn**).

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres augmentée de **trois (03) mois**.

Cuisine

Berkoukès au poulet et au cumin



Ingrédients

4 cuisses de poulet
200 g de berkoukès
1 l de bouillon de volaille
3 oignons
3 tomates
1 c. à café de cumin en poudre
Sel, huile d'olive

Préparation

Chauffer l'huile d'olive dans une sauteuse ou une cocotte.

Y faire dorer le poulet jusqu'à ce qu'il prenne une belle couleur brun foncé.

Pendant ce temps, couper en dés les oignons et les tomates (à défaut, on peut utiliser une boîte de tomates concassées). Retirer le poulet de la sauteuse. Y faire légèrement dorer les oignons. Ajouter le cumin en poudre. Retirer éventuellement l'excès de matière grasse. Déglacer avec le bouillon. Porter à ébullition et ajouter les tomates concassées.

Dès l'ébullition, ajouter le berkoukès en pluie. Laisser mijoter environ 20 minutes, le temps que les pâtes absorbent presque tout le liquide.

Note : Pour les inconditionnels du piment, on peut rajouter dans la marmite un piment fort, ou présenter à table de la harissa,

Tartelettes au chocolat



Ingrédients

1 rouleau de pâte feuilletée (ou de pâte brisée)
3 œufs
4 c. à soupe de sucre semoule
3 c. à soupe de poudre de cacao
1/2 sachet de sucre vanillé
200 g de fromage blanc maigre
1 pincée de sel

Préparation

Séparer les blancs et les jaunes d'œufs. Fouetter les jaunes d'œufs et le sucre. Ajouter le cacao tamisé puis le fromage blanc. Mélanger afin d'obtenir un mélange homogène. Batre les blancs d'œufs additionnés d'une pincée de sel en neige très ferme. Préchauffer le four th 6 (180°). Incorporer délicatement les blancs d'œufs, à l'aide d'une spatule, à la préparation au cacao. Partager le disque de pâte en 4. Beurrer les moules et les fonder en découpant l'excédent de pâte. Verser le mélange à ras du bord des moules. Enfourner et cuire 25 min. Laisser refroidir avant de démouler.

SOINS ET BEAUTÉ

Zoom sur la laque à cheveux !

La laque n'a pas son pareil pour fixer en souplesse la coiffure. Pourtant, on ne sait pas toujours en faire bon usage. Une coiffeuse diplômée nous explique comment bien l'appliquer pour donner du maintien à la chevelure sans faire de paquet.

Comment utiliser la laque à cheveux ?

La laque est un produit de finition. Il faut l'appliquer sur cheveux secs à trente centimètres de la chevelure pour ne pas la cartonner.

Peut-on fixer une mèche rebelle avec de la laque ?

A défaut d'un produit coiffant spécialement prévu à cet effet, comme un spray ou un gel, c'est possible d'utiliser la laque pour fixer une mèche rebelle, mais il ne faut pas perdre de vue que c'est avant tout

un produit de finition.

Quels soins doit-on apporter à des cheveux qui sont souvent laqués ?

Si elle a été bien appliquée, le surplus de laque doit partir au brossage. Cependant, rien ne vaut un bon shampooing. Des cheveux qui sont souvent laqués doivent être lavés trois fois par semaine en moyenne. Ils doivent également être brossés tous les soirs pour éliminer les résidus.

Est-ce que la laque abîme les cheveux ?

Non. Elle est composée d'ingrédients qui ne sensibilisent pas le cheveu. Cependant, si on en met trop, il peut apparaître un léger film de résine qui ressemble à des pellicules

mais qui devrait partir au brossage. Il faut également bien choisir sa laque en fonction de sa nature de cheveux.

Si on en a trop mis, comment rattraper l'erreur ?

Il faut d'abord la laisser sécher puis retirer le surplus avec une brosse.

Si vraiment vous avez les cheveux cartonnés, il n'y a pas d'autre solution que de faire un shampooing et recommencer la coiffure.



HYGIÈNE ET ENTRETIEN

Savoir nettoyer une hotte

Avant toute intervention et pour effectuer l'opération de nettoyage sur votre hotte, coupez son alimentation.

Comment procéder ?

Sur certains modèles d'une hotte, plusieurs types de matériaux sont présents par ex. verre et inox. Pour nettoyer le corps de votre hotte, quel que soit le matériau, optez pour une éponge douce et un produit dégraissant. Surtout n'utilisez pas d'éponge abrasive ou de brosse à poils durs qui altèreraient le verre ou l'inox.

Le filtre à graisse métallique

Plus les filtres à graisse sont saturés, plus votre hotte est inefficace.

Certaines hottes vous informent, via un témoin, qu'il est temps de les nettoyer. Si votre hotte n'est pas équipée d'un témoin de salissure de filtre à graisse, nous vous conseillons de les laver tous les 2 mois. Reportez-vous à votre notice pour les instructions de démontage.

Si vous les lavez à la main, laissez-les tremper dans l'eau chaude avec du liquide

vaisselle. Brossez-les et rincez-les abondamment. Séchez-les avant de les remettre en place.

Le filtre à charbon

Dans le cas où vous utilisez votre hotte en version recyclage, vous devez changer votre filtre à charbon, ce dernier ne se lave pas. Changez-le tous les 3 mois. La référence du filtre à charbon qui convient à votre hotte est notée sur sa plaque signalétique. Notez la date du changement des filtres.

Changer l'ampoule

Avant de changer une ampoule, attendez qu'elle refroidisse pour ne pas vous brûler.

La puissance de l'ampoule que vous devez remplacer est inscrite sur la plaque signalétique de votre hotte.

En fonction du modèle de votre hotte, vous devez dévisser un cache ou enlever le filtre métallique pour accéder à l'ampoule.



Trucs et astuces

Optimiser l'usage d'un pinceau neuf



Faites tremper le pinceau tout neuf dans de l'eau avant la première utilisation. Ses poils resteront bien fixés et éviteront de se déposer dans le pot ou sur le mur.

Raviver les pinceaux desséchés



Faites-les bouillir dans une casserole de vinaigre. Laissez bouillir le temps que les poils de vos pinceaux reprennent leur souplesse initiale.

Conserver des bidons de peinture



Une peau peut se former entre le niveau de peinture et le haut du bidon. Pour y pallier, bordez la surface tout autour du bidon avec du papier aluminium.

Protéger les carreaux de la peinture

Si vous ne disposez pas de ruban adhésif pour protéger vos fenêtres de la peinture, remplacez-le par un oignon !

Coupez votre oignon en deux, puis passez le tout autour des bords de vos fenêtres.



O. A. A.

Biotechnologie : la soie des araignées, une fibre très performante

La soie des araignées, souple, légère, recyclable et d'une résistance supérieure à celle de l'acier, a longtemps suscité la convoitise de l'armée américaine, celle-ci désirant l'utiliser pour fabriquer des gilets pare-balles ou des fils chirurgicaux.

Mais comment produire de la soie en grande quantité alors que ces prédateurs s'entre-dévoient pour protéger leur territoire ? Si invraisemblable que cela puisse paraître, des scientifiques ont trouvé la réponse... dans les mamelles des chèvres ! Bien avant l'arrivée de Spider-Man, les araignées et leurs toiles complexes fascinaient déjà les Hommes. Fruit de 400 millions d'années d'évolution, la soie des araignées est considérée comme

le saint Graal en matière de performance de fibre. Cinq fois plus résistante que l'acier et trois fois plus que le Kevlar - un matériau à base de pétrole utilisé pour réaliser des gilets pare-balles -, la soie d'araignée est un des matériaux les plus résistants sur terre, qui peut être transformé en fibre. Les chercheurs estiment que cette fibre peut supporter un poids de plus de 45 tonnes par cm² ! Le tout en conservant une flexibilité et une légèreté à couper le souffle. Une toile d'araignée se compose de fils de soie que l'araignée génère à partir de glandes spéciales. Cette soie possède à la fois une solidité et une élasticité exceptionnelle. Unisciel et l'université de Lille 1 nous expliquent, avec la série Kézako, les secrets des toiles d'araignées. © Unisciel Malheureusement, au fil de l'histoire, et malgré des efforts incessants, diverses tentatives infructueuses ont conduit à un constat sans appel : l'élevage d'araignées se trouve être une entreprise bien trop délicate et trop peu rentable. Alors que ces prédateurs présen-



tent la fâcheuse tendance à s'entre-dévoier pour protéger leur territoire, comment produire de la soie d'araignées en quantité industrielle ?

Les toiles d'araignées sont fascinantes

La solution pourrait bien venir de la production de soie synthétique

et des progrès de la transgénèse. Grâce à des chèvres, des vers à soie ou encore à des bactéries dans lesquels on implante le gène codant pour la production de soie d'araignée, on peut désormais espérer obtenir enfin le fil tant convoité.

L'élevage des araignées est impossible ? Qu'à cela ne tienne. Les scientifiques sont pleins de

ressources. L'une de leur première idée : modifier génétiquement des chèvres pour que celles-ci produisent un lait riche en un type spécifique de protéines. Celles-là même qui permettent aux araignées de produire leur toile ! Ces protéines une fois filées deviendraient comme par enchantement des fibres ultra-résistantes.

Les cigognes ne migrent plus en Afrique



Une enquête publiée dans *le Figaro* prouve que le dérèglement climatique n'a pas terminé de nous montrer ses nombreuses conséquences. Ainsi, *le Figaro* révèle que certaines cigognes ne migrent plus jusqu'en Afrique pour trouver de la chaleur. Elles s'arrêtent désor-

mais dans le sud de l'Europe et notamment au Portugal où le phénomène est flagrant. Ainsi, en 1995, le pays ne comptait que 1.187 cigognes sur son territoire en hiver. Aujourd'hui, elles sont plus de 14.000. Les hirondelles seraient également touchées par ce phénomène.

Ce changement de comportement des oiseaux migrateurs s'explique par le dérèglement climatique qui a fait que les hivers sont désormais plus doux dans la péninsule ibérique. Celui-ci, en plus de montrer à quel point le changement climatique bouleverse notre biodiversité, peut

entraîner des conséquences désastreuses sur la santé des oiseaux et celle des Hommes par ricochet. Une chercheuse de l'université de Lisbonne interrogée par *le Figaro* révèle également que les cigognes qui continuent de migrer en Afrique reviennent plus précocement dans le sud de la France, "dès janvier, parfois même décembre".

Des maladies transmissibles à l'Homme

L'enquête met en lumière un autre problème auquel sont confrontés ces oiseaux migrateurs. Ainsi, pour se nourrir et pour consolider leur nid, les cigognes se servent dans les décharges à ciel ouvert. Elles utilisent ainsi des sacs-poubelle, des bouteilles d'eau et des objets en plastique, qu'elles trouvent dans les centaines de dépôts d'ordures présents au Portugal. Les cigognes ont également pris l'habitude de boire l'eau souillée

par ces déchets dans les décharges. Et un salarié de la décharge d'Erova, dans le sud du Portugal, José Mathilde assure que "c'est surtout ça qui les fait mourir. J'en trouve une morte par jour". Or, les oiseaux qui survivent peuvent attraper des maladies qui sont transmissibles à l'Homme. L'article affirme que pour la seule décharge d'Erova, ce ne sont pas moins de 5.000 cigognes qui ont ingurgité quotidiennement toutes sortes d'ordures.

Mais ces décharges à ciel ouvert sont amenées à disparaître. "Après avoir déréglé leur comportement migratoire et les avoir rendu accro à la malbouffe en ne limitant pas nos déchets, nous allons fermer leur cantine", assure ainsi l'envoyée spéciale du *Figaro*. Car ce sont bien les comportements humains qui ont petit à petit modifiés celui de ces oiseaux migrateurs impactant de ce fait, de manière négative, leur santé et mettant en danger celle de l'Homme.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

Feutre

Inventeur : Pentel Date : 1963 Lieu : Japon

L'invention du feutre à pointe acrylique revient à la société japonaise Pentel qui le commercialisa en 1963. Pentel inventa également, en 1973, le premier feutre à bille, le Ball Pentel et, en 1981, lança la première pointe céramique : le Ceramicron.



LE PACTE



21h00



A La Nouvelle-Orléans, Will apprend que sa femme Laura a été attaquée et violée et qu'elle est à l'hôpital. Là, il est abordé par un certain Simon. L'homme, responsable d'une mystérieuse organisation, lui offre de faire tuer l'agresseur. En échange, Will devra, un jour, aider le groupuscule. D'abord réticent, Will finit par accepter. Six mois plus tard, Simon contacte Will. Il a un service à lui demander...

RUSH HOUR



21h00



Rien ne prédisposait l'inspecteur Lee et l'agent James Carter à faire équipe un jour. Pourtant, lorsque la fille du consul de Chine aux Etats-Unis est victime d'un enlèvement, le FBI ordonne aux deux limiers de collaborer. Les relations entre Lee, héros de la police royale de Hongkong, et Carter, personnage prétentieux et incontrôlable, brebis galeuse de la police de Los Angeles, s'annoncent tendues. Mais face à la nécessité absolue de conclure dignement cette délicate enquête, les deux hommes n'ont pas d'autre choix que de s'unir. De hauts responsables, qui n'ont pas trop intérêt à ce que leurs investigations aboutissent, tentent de leur mettre des bâtons dans les roues...

RIZZOLI & ISLES
65 HEURES

21h00



Le procès de Banyon, un cambrioleur et assassin présumé, vient de s'ouvrir. Jane est censée témoigner lors de l'audience. Mais la principale pièce à conviction a été volée dans la pièce des scellés. Les enquêteurs ont 65 heures pour trouver de nouvelles preuves, afin que le prévenu ne soit pas libéré. Ils sont en effet totalement convaincus de sa culpabilité. Ils cherchent à découvrir qui a pu dérober ces pièces cruciales, mais doutent de pouvoir les récupérer à temps. Par ailleurs, Frankie décide d'apprendre quelques tours de magie afin d'impressionner Nina...

PRÉSIDENT SELON
MACRON

21h00



Un an après la prise de pouvoir, quel président Emmanuel Macron est-il ? Comment a-t-il endossé le costume ? Francis Letellier et ses invités débattent sur le style développé par Macron, plus jeune Président de la Ve République, caractérisé, notamment, par une liberté de parole peu commune. De quelles façons exerce-t-il son pouvoir présidentiel ? Comment se démarque-t-il de ses prédécesseurs ? Comment bouscule-t-il les codes établis ?



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

BLUE JASMINE



21h00



Munie de ses luxueux bagages, Jasmine débarque de l'avion de New York, à San Francisco, et se retrouve désemparée, seule, à la porte de sa soeur Ginger. Lorsque celle-ci, accompagnée de ses deux fils, lui ouvre, Jasmine blêmit devant le mauvais goût de l'aménagement intérieur. Depuis que son mari, un financier de haut vol, s'est pendu dans sa cellule après avoir été arrêté par le FBI pour fraudes massives et abus de confiance, Jasmine a dégringolé du haut de son magnifique appartement de Park Avenue. Sans le sou, parlant seule à des inconnus ou dans le vide, elle n'a plus d'autre refuge que sa soeur, dont le nouveau petit ami, Chili, lui paraît d'une repoussante vulgarité...

QUI VEUT LA PEAU
DE ROGER RABBIT ?

21h00



A Hollywood, en 1947, les personnages de dessins animés, les Toons, ont leur propre ville, Toon Town. Roger Rabbit, un lapin vedette, se laisse aller car il soupçonne sa femme, la pulpeuse Jessica, de le tromper. Pour le faire revenir dans le droit chemin, le producteur R.K. Maroon décide de prouver l'infidélité de Jessica. Il engage Eddie Valiant, un détective privé humain et alcoolique, qui voue une haine féroce aux Toons.

POURQUOI J'AI PAS
MANGÉ MON PÈRE

21h00



Au royaume des simiens, le peuple attend avec impatience la naissance du futur roi. Le souverain décide de se débarrasser de son premier né qu'il juge trop petit et fragile. Son second fils sera donc le roi. Le bébé survit néanmoins et trouve refuge auprès de Yann, un singe un peu simplet. Doté du nom d'Edouard, il finit par découvrir sa véritable identité mais est immédiatement banni du royaume par la volonté d'une vilaine sorcière. Dans la savane, Edouard se redresse, marche sur ses deux pieds, et découvre le feu. Il en profite pour courtiser la belle Lucie. Entretemps, Vania, son frère, a pris le pouvoir...

NEW YORK UNITÉ
SPÉCIALE

21h00



L'ouverture du procès de William Lewis s'approche. Rafael Barba aide Olivia Benson à préparer son témoignage. Mais la jeune femme rencontre des difficultés pour se concentrer, car les souvenirs de son agression par William Lewis la hantent. Elle se rappelle de son appartement plongé dans la pénombre et d'hommes dans l'ascenseur. Lors des audiences préliminaires, l'enquêtrice découvre, pour la première fois, le visage de son bourreau. Celui-ci est marqué par les cicatrices des balafres infligées par Olivia à William Lewis pour se défendre.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.comRédactrice en chef : Kahina Hammoudi
e-mail : redaction@lemidi-dz.comStandard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél./Fax : 031.64.17.53Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29Impression :
Centre : SIA Diffusion - Midi Libre
Est : SIE Diffusion - AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 02100007113000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha
Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

KATE MIDDLETON

LES PREMIÈRES PHOTOS DU PRINCE LOUIS DÉVOILÉES !

Après plusieurs jours d'attente, Kensington Palace a, enfin, publié les premiers clichés du "royal baby 3" ! Le craquant bébé a été immortalisé par sa maman la duchesse de Cambridge, Kate Middleton. Le prince Louis est d'ores et déjà très aimé de sa sœur...



MEGHAN MARKLE

**UNE PROCHE BALANCE SUR SA RÉACTION
FACE À SA ROBE DE MARIÉE...**

Le 19 mai prochain, l'actrice américaine sera scrutée par des millions d'anonymes à l'occasion de son mariage avec le plus beau parti du Royaume-Uni, le prince Harry. Si Meghan Markle a déjà choisi sa robe de mariée, on en apprend un peu plus sur sa réaction...



CÉCILE BOIS

**CÉCILE BOIS ET SON MARI RÉUNIS DANS CANDICE
RENOIR : "J'AIME L'IDÉE"**

Cécile Bois collaborera prochainement avec un acteur d'exception : son mari Jean-Pierre Michaël. Ce dernier sera intégré aux intrigues de la saison 7 de "Candice Renoir", une venue qui ravit l'actrice principale.

Fajr	03h58
Dohr	12h45
Asr	16h33
Maghreb	19h46
Icha	21h18

PROMOUVOIR L'AMITIÉ, LE RESPECT MUTUEL ET UN MODE DE VIE SAIN

L'ALGÉRIE CÉLÈBRE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DU FOOTBALL

Dans le cadre du programme social dédié aux enfants, *Football For Friendship*, organisé par Gazprom et la Fifa, l'Algérie a célébré le 5 mai 2018, la Journée internationale du football pour l'amitié. Cet événement a été organisé en collaboration avec l'APC de Belouizdad à travers une initiative de réhabilitation du stade Rouchai-Boualem à El-Hamma. Au programme, le nettoyage d'un espace mitoyen de ce stade et la plantation d'arbres. Deux matchs de football, mixte, ont été également organisés dans lesquels ont participé des jeunes membres de la presse. Au cours de l'événement, Slimane Oukaci et Ibrahim Khellil, un jeune footballeur et un apprenti journaliste, qui représenteront l'Algérie au cours de l'événement final à Moscou, en Russie, du 8 au 15 juin, ont également été présentés. Slimane et Ibrahim participeront en Russie à un tournoi international de football, ils assisteront à un forum et enfin à la cérémonie d'ouverture de la Coupe du monde. Cet événement a été célébré dans plus de 200 villes dans le monde grâce à des événements spéciaux visant à promouvoir l'amitié, le respect mutuel et un mode de vie sain. Des enfants talentueux du monde entier participent à la nouvelle saison du programme *Football for Friendship*. Slimane, 12 ans, le jeune footballeur de l'académie de Boumerdes, affirme avoir la chance de prendre part au programme *Football for Friendship*. Ce jeune garçon estime que le football unit les gens et il n'y a pas de limites à la vraie amitié, l'essentiel est d'être aimable et juste envers les autres, affirme-t-il. Pour sa part, Ibrahim, 12



ans, jeune journaliste, a expliqué : "Les valeurs du programme signifient beaucoup pour moi. Personne ne peut vivre en harmonie sans la paix et l'amitié !" Ce garçon, tout heureux de participer à ce programme, a d'abord étudié la langue de Shakespeare afin de la maîtriser. En ce jour, des dizaines de milliers d'enfants et d'adultes participent à des matches amicaux, à des séances d'entraînement ouvertes, à des flashmobs et à des événements sportifs. Tous ceux qui partagent les valeurs du programme comme l'égalité, le respect des différentes cultures et la coexistence pacifique ont attaché le bracelet de l'amitié bleu et vert à leurs poignets, le symbole du programme *Football For Friendship*. Le fil bleu représente un ciel paisible, et le vert est un terrain de football ouvert à tous. Les participants ont été soutenus par des footballeurs

célèbres, des entraîneurs, des animateurs de télévision, des acteurs et des organismes gouvernementaux partout dans le monde. Depuis le début du programme *Football For Friendship*, plus de 500.000 personnes ont pris part à la célébration de la Journée internationale du football pour l'amitié. Pour rappel, le programme social international de Gazprom *Football for Friendship* a été lancé en 2013. Le projet rassemble des garçons et des filles de différentes nationalités. Son objectif est de développer le football des enfants et de favoriser chez les enfants de différentes cultures le respect de l'autre. Les valeurs clés, soutenues et promues par les participants au programme, sont l'amitié, l'égalité, la justice, la santé, la paix, le dévouement, la victoire, la tradition et l'honneur.

O. A. A.

POUR SABOTER L'ACCORD SUR LE NUCLÉAIRE IRANIEN

L'ÉQUIPE DE TRUMP A ENGAGÉ UNE AGENCE ISRAËLIENNE

De proches conseillers du Président américain Donald Trump, ont confié à une Agence de renseignement privée israélienne la mission d'orchestrer une campagne baptisée "*Sales ops*" (opération sale) contre des personnages clés dans l'administration Obama, qui avaient négocié l'accord sur le nucléaire Iranien, révèle l'hebdomadaire dominical britannique *The Observer*. Des personnages dans l'entourage de Trump ont effectivement contacté le mois de mai de l'année écoulée des détectives privés pour leur confier la tâche de préparer un dossier

visant à salir l'image de Ben Rhodes, l'ancien conseiller à la sécurité nationale de Barack Obama et Colin Kahl, adjoint assistant dans l'équipe d'Obama, dans le cadre d'une tentative élaborée pour discréditer l'accord sur le nucléaire Iranien. Ces révélations tonitruantes interviennent à quelques jours de la date butoir du 12 mai coïncidant avec l'annonce par les États-Unis de leur décision de procéder ou non, au renouvellement de l'accord sur le nucléaire iranien, conclu en 2015 par Téhéran et les grandes puissances internationales. L'ancien

chef de la diplomatie britannique dans le gouvernement de Tony Blair, Jack Straw, qui était impliqué dans les négociations sur le programme nucléaire Iranien, qualifié ces révélations de terribles, qui illustrent selon lui la sagacité du désespoir de Donald Trump et du Premier ministre Israélien Benjamin Netanyahu, non seulement pour torpiller l'accord, mais aussi pour ternir l'image de ceux qui étaient impliqués dans le processus de négociations de ce deal.

HORRIBLE DRAME À CHÉRAGA TUÉ POUR UNE PLACE DE STATIONNEMENT !

Le chef-lieu de Chéraga à Alger a été secoué par un drame horrible dans l'après-midi du samedi. L'émoi est d'autant plus grand que les deux antagonistes sont tous deux des enfants du vieux Chéraga.

C'est suite à une altercation violente entre un agent de sécurité, quadragénaire, des ateliers du Pari sportif algérien, à quelques mètres du marché communal, et un citoyen, un quinquagénaire, riverain du PSA, à propos du stationnement du véhicule de ce dernier. Dans les échanges violents, le citoyen porta un coup de couteau fatal à l'infortuné agent qui rendit l'âme peu de temps après. Le meurtrier a été aussitôt appréhendé.

A la veille du Ramadhan, ce sont deux familles qui se trouvent du coup endeuillées.

Mais au delà du fait divers en soi, la collectivité locale endosse une certaine responsabilité dans la survenue de drames pareils, dans la mesure où la ville étouffe depuis longtemps sous une circulation infernale, aggravée par une anarchie anecdotique observée dans les espaces commerciaux et le squattage indu et illicite de leurs devantures.

Pour l'histoire, et si aucune initiative ne pointe à l'horizon, les élus locaux semblent toujours sous l'emprise de la gueule de bois du lendemain électoral ou alors simplement incompetents, pour endiguer un tant soit peu ce fléau, le détournement de cet important projet de parking à étages, avalisé durant des APC passées, au profit d'une sombre affaire immobilière, remet au goût du jour l'inénarrable gabegie qui prévaut à la municipalité.

Ironie du sort, le crime de ce jour est survenu à dix mètres de l'emplacement de l'ex-futur parking public.

Un homme est mort et l'autre va croupir en prison pour une place de stationnement. Ayez surtout bonne conscience, Messieurs les Maires !

TAMANRASSET

DÉCÈS DE 4 DOUANIERS DANS UN ACCIDENT DE LA ROUTE

Quatre fonctionnaires de services des Douanes ont trouvé la mort, hier, dans un accident de la route survenu à Tamanrasset, indique la direction générale du même

corps constitué dans un communiqué. Le drame s'est produit hier sur la route reliant Tamanrasset à Aïn-Meguel au cours d'une opération de lutte contre la contre-

bande menée conjointement avec des éléments de l'Armée nationale populaire et de la Gendarmerie nationale.

Le directeur général des Douanes, Farouk

Bahamid, s'est rendu, dimanche, à Tamanrasset pour présenter ses condoléances aux familles des victimes.

R. N.